

LE JOURNAL DES DÉPARTEMENTS

N°55 - Mai 2026



Veolia

**“Les territoires, acteurs des
solutions pour relever les défis
de la sécurité écologique”**



picoty

Solutions de recharge électrique **pour les collectivités**



irve@picoty.fr
05 55 89 38 05

- ➔ Étude et implantation sur mesure
- ➔ Installation, supervision, maintenance
- ➔ Parkings publics ou privés

**Demandez une
étude IRVE** pour
votre commune ou
intercommunalité



LES ASSISES NATIONALES DE L'ACCÈS AUX SOINS



30 juin 2026

La Barroise
Bar-le-Duc (Meuse)



Tables
rondes



Village des
solutions



Élus &
collectivités



Professionnels
de santé



Acteurs des
territoires



Partenaires
institutionnels

TEMPS FORTS

Édito



Sept ans déjà, et l'avenir devant nous

Le mois de mars dernier a marqué une étape importante dans notre histoire : le Groupe Delbo Presse a célébré ses sept années d'existence.

Sept années de travail, d'engagement, de convictions et de construction patiente. Sept années au service d'une certaine idée de la presse : une presse utile, enracinée, tournée vers les territoires, attentive à celles et ceux qui agissent souvent loin des projecteurs.

Depuis notre création, une ligne n'a jamais varié : mettre en lumière la France qui construit, décide, innove et sert. Celle des départements, des collectivités, des élus de terrain, des cadres publics, des entrepreneurs, des acteurs locaux qui font vivre la République au quotidien.

En sept ans, beaucoup a été accompli. Des titres se sont installés durablement. Des événements ont vu le jour. Des milliers de pages ont été publiées. Des centaines de décideurs ont croisé nos chemins. De nouvelles ambitions ont émergé. Et surtout, une identité s'est affirmée : celle d'un groupe indépendant, libre de ton, fidèle à ses valeurs, attaché au sérieux comme à l'audace.

Dans un monde médiatique souvent agité, nous avons choisi une autre voie : celle du temps long, de la relation de confiance, du travail bien fait et de la proximité avec le réel. Nous croyons qu'il existe encore une place pour des médias qui respectent leurs lecteurs et valorisent l'action plutôt que le vacarme.

Ces sept premières années ne sont pas un aboutissement. Elles constituent un socle. Car l'essentiel est désormais devant nous. Développer de nouveaux formats, renforcer notre présence, accompagner davantage les territoires, créer de nouveaux rendez-vous, ouvrir de nouvelles perspectives éditoriales et économiques.

Nous entrons dans un nouvel âge de notre développement avec lucidité, ambition et gratitude.

Merci à nos lecteurs, partenaires, annonceurs, élus, institutions, collaborateurs et amis fidèles. Rien de durable ne se bâtit seul.

Sept ans déjà. Et le sentiment profond que nous ne faisons que commencer.

Jean-Philippe Delbonnel

Président du Groupe Delbo Presse
Rédacteur en chef du Journal des Départements

LA PHOTO DU MOIS



Nicolas Lacroix, président du département de la Haute-Marne, et son directeur de cabinet Simon Esteves ont troqué le costume contre les baskets, avec la cathédrale du Puy-en-Velay en décor de prestige.

SOMMAIRE



Dossier spécial Veolia

10

Depuis trente ans, LocaCuisines accompagne les collectivités dans la continuité de leur service de restauration, notamment lors de travaux, sinistres ou rénovations scolaires. Avec ses cuisines modulaires fabriquées en France, l'entreprise apporte une réponse concrète aux enjeux de service public, de maîtrise budgétaire et de transition écologique.

Tribunes et Opinions

25

Chaque mois, le Journal des Départements ouvre ses colonnes aux élus et professionnels des territoires pour des prises de parole libres et sans filtre.

Entreprises & Territoires

28

Ils innovent, s'engagent et façonnent la France de demain. Zoom sur ces acteurs économiques qui créent du lien et font rayonner nos territoires par leurs initiatives concrètes.



Les experts

46

Droit, RH, marketing territorial...Chaque mois des experts analysent l'actualité de leur domaine et nous donnent leur éclairage sur les Départements.

Action départementale & Cohésion territoriale

52

Des politiques publiques structurantes pour garantir l'égalité d'accès aux services, accompagner les communes et renforcer l'attractivité d'un territoire rural et de montagne.

Le Journal des Départements
est une Marque du Groupe Delbo Presse
SAS au capital de 40 000,00€

SIÈGE SOCIAL
Grand Chambord
9 Impasse la Futaie
41220
La Ferté-Saint-Cyr

Président - Fondateur du Groupe
Jean-Philippe Delbonnel

Rédacteur en chef
Jean-Philippe Delbonnel

RÉDACTION - La Ferté-Saint-Cyr
info@delbopresse.com
T 02 46 91 50 61

N° ISSN : 2823-7536
Dépôt Légal à parution : Mai 2026

PUBLICITÉ
Pour toute information ou demande
relative à des insertions publicitaires,
envoyez votre demande sur l'adresse
info@delbopresse.com en précisant
dans l'objet :
« Publicité LJD ».

MENTIONS LÉGALES
IRCS Orléans 900953415
Siret : 90095341500016
Code APE 5814Z .

Relations publiques
Les articles "Relations publiques"
publiés dans les magazines du Journal
des Départements sont rédigés par les
partenaires commerciaux.
Les opinions exprimées ainsi que les
illustrations utilisées dans ces articles
n'engagent que leurs auteurs.

CRÉDITS PHOTOS
Unsplash, Delbo Presse,
Département des Alpes de
Haute-Provence, Benjamin
KRUMBHOLZ, Eric KATZWEDEL.

Toute reproduction,
représentation, traduction ou
adaptation qu'elle soit intégrale
ou partielle, quels qu'en soient
le procédé, le support ou le
média, est strictement interdite
sans l'autorisation expresse et
écrite par le magazine, sauf les
cas prévus par l'article L-122-5
du code de la propriété
intellectuelle.

Ont notamment participé à ce numéro
Mathilde Haas, Jean-Philippe Delbonnel, Marc
Thébault, Guillaume Philippot, Lilou de Carvalho,
Cory Boutet-Prieur, Simon Houdebert, Bernard
de Froment.

IMPRESSION DIFFUSION
Les magazines sont imprimés en
France chez Imprimerie à Réaction
41 rue du Bréteil
33320 Eysines.

Ils sont diffusés en publipostage ciblé
auprès des décideurs et remis à
l'ensemble des parlementaires et
aux entreprises ainsi que les
collectivités des départements
Français.

À deux ans des élections départementales, le moment utile pour mesurer le chemin parcouru

Les prochaines élections départementales se tiendront dans deux ans. À l'échelle d'un mandat local, cette échéance commence naturellement à entrer dans les calendriers de réflexion.

Deux ans, c'est à la fois proche et encore suffisant pour agir. Suffisant pour achever des projets engagés, renforcer certaines politiques publiques, mieux faire connaître des réalisations parfois peu visibles, et ajuster les priorités lorsque cela s'avère nécessaire.

Dans ce contexte, la période actuelle peut constituer un moment particulièrement pertinent pour conduire une étude de **pré-bilan**.

L'objectif n'est pas de se projeter prématurément dans le scrutin à venir, mais de disposer d'un regard clair sur la perception des habitants après plusieurs années de mandat. Quels sujets sont jugés prioritaires ? Quelles actions sont identifiées ? Quels domaines apparaissent satisfaisants ? Où subsistent des attentes plus fortes ?

Une telle démarche permet d'éclairer utilement la décision publique. Elle aide à distinguer ce qui relève de la satisfaction réelle, de la méconnaissance ou d'un besoin d'explication supplémentaire.

Les départements portent des compétences majeures dans la vie quotidienne : solidarités humaines, routes, collèges, accompagnement des territoires, attractivité locale, soutien aux communes. Pourtant, leur action demeure parfois moins visible que son impact réel.

Interroger les habitants à ce stade du mandat permet donc aussi de mieux comprendre la relation entre action publique et perception citoyenne.

Deux ans avant l'échéance électorale, il reste du temps pour consolider, corriger, amplifier et valoriser ce qui a été entrepris. C'est ce qui rend cette période particulièrement intéressante pour prendre le pouls du territoire avec méthode et sérénité.

Jean Philippe Delbonnel
Président de l'Institut Quorum



Des sondages innovants pour des analyses percutantes

A hand holding a magnifying glass, focusing on the word 'pour' in the headline.





Tourisme et gestion durable

Eau et tourisme : affronter les nouvelles vulnérabilités des territoires

La France est la première destination touristique mondiale avec plus de 100 millions de visiteurs internationaux par an et un tourisme intérieur très important. Au rythme de ses pics d'affluence, le tourisme structure la vie de nombreux territoires qu'ils soient urbains ou ruraux, de haute montagne ou littoraux. De nombreuses collectivités ont cherché à développer leur attractivité touristique pour favoriser le développement local. **Cependant, le secteur touristique doit relever des défis écologiques majeurs dont le défi de la ressource en eau. Les territoires doivent concilier le tourisme avec la rareté de l'eau.** En effet, certains territoires, comme les Pyrénées-Orientales ou les Landes, enregistrent une augmentation de plus de 24 % de leur consommation d'eau en raison de l'afflux de visiteurs l'été. D'autres stations balnéaires sur la façade atlantique voient leur population tripler en été soumettant leur ressource à des tensions significatives.

Il est nécessaire de développer des solutions locales adaptées aux besoins de chaque territoire. Pour saisir les opportunités de développement et d'attractivité, les territoires touristiques et les acteurs du secteur doivent repenser en profondeur leur approche de leur gestion de l'eau afin d'opérer une transition vers un tourisme plus résilient. Plusieurs solutions existent pour permettre à ces acteurs de s'adapter et de gagner en résilience.

Pour les acteurs du tourisme

Le secteur touristique pourrait lancer des analyses visant à réduire des consommations d'eau. Cela passe notamment par :

- le développement d'activités et d'infrastructures moins gourmandes en eau ; la promotion d'une végétalisation économe (choix d'espèces adaptées au climat local) ;
- l'investissement dans les technologies d'économie d'eau (réseaux d'eau performants, systèmes de recyclage et de réutilisation des eaux usées...);
- la sensibilisation et l'accompagnement des touristes vers l'adoption d'éco-gestes, la promotion d'un tourisme plus sobre et respectueux de l'environnement ainsi qu'une meilleure information sur les risques climatiques et leurs impacts essentiels pour faire évoluer les comportements.

Des solutions à mettre en place par les collectivités locales

Il s'agit de définir une politique touristique adaptée au contexte de raréfaction de la ressource en eau. La diversification saisonnière permet, à titre d'exemple, une meilleure répartition de la fréquentation touristique sur l'ensemble de l'année et atténuerait ainsi les pics de pression sur la ressource en eau durant les mois d'été, traditionnellement les plus critiques. Cela implique de valoriser les atouts des destinations en dehors de la haute saison estivale.

Il est aussi nécessaire de mettre en place une véritable politique de l'eau, avec :

- une gouvernance efficace pour planifier localement la gestion de l'eau : la mise en place de schémas de gestion des sécheresses à l'échelle territoriale, concertation accrue entre les différents acteurs consommateurs d'eau (tourisme, agriculture, énergie, etc.) et un système clair de priorisation des usages en cas de pénurie.

- la mise en oeuvre de solutions pour explorer de nouvelles ressources en eau (réutilisation d'eaux usées traitées, dessalement d'eau de mer, transferts d'eau entre bassins...) et la réhabilitation des écosystèmes aquatiques (zones humides, rivières) peuvent également être envisagées, en complément des efforts d'économie d'eau.

Une approche multidimensionnelle et locale, associant l'ensemble des parties prenantes est indispensable

Afin de relever ces défis et assurer la pérennité de ce secteur économique majeur, tout en préservant la ressource en eau des territoires concernés, il est nécessaire de mettre en place :

- une offre touristique plus résiliente et durable qui intègre la gestion de l'eau comme élément central de la stratégie d'adaptation ;
- une nécessaire collaboration entre les différents acteurs ;
- une sensibilisation des touristes.

L'enjeu majeur est celui de la planification. Le défi est de pouvoir anticiper au maximum pour hiérarchiser le déploiement des différentes solutions dans leur diversité et de leur complémentarité.

C'est pourquoi, il semble nécessaire de :

- tendre vers la sobriété via un ensemble de solutions permettant aux acteurs de :
 - réduire leur empreinte eau : diagnostics pour évaluer les enjeux, télérelève pour piloter et sensibiliser les consommateurs ;
 - mieux anticiper l'impact du dérèglement climatique sur la ressource (PrédiNappe, Scorecard résilience eau...);
 - sensibiliser l'ensemble des acteurs à leurs comportements.
- explorer les solutions alternatives comme le stockage dans les nappes ou la réutilisation des eaux usées et en dernier recours, sont envisager le dessalement d'eau de mer.



C'est dans ce cadre que Veolia s'inscrit afin de sécuriser durablement les territoires touristiques face à la rareté de la ressource en eau.

Déchets et tourisme : les principales problématiques rencontrées par les territoires

La gestion des déchets dans les zones touristiques est confrontée à des défis spécifiques, principalement en raison de **l'exigence de service** très élevée et des **contraintes opérationnelles** qui en découlent. Pour garantir un cadre de vie agréable, la visibilité des déchets doit être minimale, et l'instantanéité des signalements (souvent amplifiée par les réseaux sociaux) impose une réactivité immédiate et une obligation de résultat forte. Cette exigence est cependant souvent en décalage avec les structures de coûts standardisées.

Un autre défi majeur réside dans la **gestion de l'imprévisibilité** et la nécessité d'adapter constamment les moyens. L'évolution rapide des flux de fréquentation, influencée par la diversité des hébergements, les changements de comportements des touristes (parfois caractérisés par une certaine "négligence"), les nouvelles offres de tourisme (y compris le tourisme à la journée) et même les variations météorologiques, rend l'anticipation des besoins humains et matériels cruciale.

Enfin, la saturation des Points d'Apport Volontaire (PAV) et des points de regroupement constitue un enjeu critique. Leur nombre et leur densité ayant récemment augmenté, la gestion des débordements est un problème récurrent. Le taux de remplissage est souvent extrêmement rapide (une borne verre pouvant nécessiter quatre collectes par jour, et la saturation pouvant survenir moins de deux heures après la vidange), rendant difficile pour la collectivité d'accepter ces débordements.

Défis de la gestion durable en territoire touristique

Les enjeux majeurs rencontrés dans la gestion des territoires touristiques sont multiples :

- **Ressources humaines et hébergement** : La difficulté à recruter des saisonniers et à leur proposer un hébergement adéquat.
- **Gestion des activités commerciales** : L'encadrement des commerces et des points de restauration, qu'ils soient fixes ou mobiles.
- **Sensibilisation et communication** : Nécessité de coordonner une multitude d'acteurs directs et indirects, de déployer des outils multilingues et de rétablir une présence humaine sur le terrain (ambassadeurs, points relais) malgré des contraintes budgétaires.
- **Coordination des compétences et des prestations** : La difficulté d'articuler les actions entre les compétences partagées (intercommunalité pour les déchets, communes pour la propreté urbaine) et le fractionnement des prestations qui limite la mutualisation des moyens de contrôle et d'intervention.
- **Incivilités et dépôts sauvages** : L'augmentation des incivilités et des dépôts sauvages (phénomène qui dépasse les seuls territoires touristiques), entraînent des constats et des interventions de plus en plus coûteuses, ainsi que la question de l'application effective des sanctions.
- **Nuisances et transition énergétique** :
 - Lutte contre les nuisances sonores;
 - Décarbonation des flottes de véhicules utilisées pour la collecte des déchets et la propreté urbaine.
- **Adaptation réglementaire** : L'ajustement des cadres réglementaires aux spécificités des réalités territoriales.



© Veolia

Les bonnes pratiques et solutions innovantes mises en place par Veolia

- **L'anticipation des moyens humains. Exemple à travers le forum emploi inversé en Bretagne mis en oeuvre avec succès depuis deux ans sur le principe suivant :**

- 1 à 2 mois avant le démarrage de la saison estivale nous faisons venir sur une journée toutes les sociétés d'intérim, France Travail et les missions locales pour l'emploi pour présenter nos métiers, nos matériels et nos besoins sur le contrats de Lorient agglomération.
- Environ 30 à 40 personnes viennent directement accompagnés par le référent de la société d'intérim. Résultat : nous trouvons les meilleurs profils avec les compétences adaptées à nos différents postes.
- Hébergement : convention à venir avec la collectivité qui met à disposition des logements sur l'île de Groix par exemple.

- **La gestion des débordements autour des points d'apport volontaire et de regroupement (plusieurs types d'actions) :**

- Implantation optimisée et renfort : outil d'aide à l'implantation, sonde de remplissage et analyse data/cartographique de la performance de chaque implantation (ex sur les contrats des Communauté d'Agglomération de Privas Centre Ardèche et de Quimper Bretagne Occidentale).
- Bornes compactrices mises en place en centre ville de Quimper et bornes compactes design bois/pierre locale, sans génie civil, installées juste pour la haute saison dans les îles en PACA, modèle énergie solaire (capteurs de remplissage + compactage).

- Prestations de nettoyage aux pieds des bornes avec lavage/désinfection dans un rayon souvent de 2 m. Une astreinte avec des équipes d'intervention mobiles fonctionne sur les contrats Communauté d'Agglomération d'Auray Quiberon Terre Atlantique, de Sophia Antipolis et de la Riviera Française.

- **La gestion des commerçants et de leurs jours d'approvisionnement (livraisons) :**

- Accompagnement des professionnels (bars, restaurants, hôtels) pour leur fournir des contenants adaptés, former leurs équipes et optimiser leurs pratiques de tri (Cannes).
- Adaptation d'une collecte en vélo cargo des cartons dans le centre ville de Quimper en correspondance avec les deux principaux jours de livraisons des commerçants.

- **La sensibilisation et la communication :**

- Campagnes de communication estivales multilingues, pédagogiques, à destination des touristes et des résidents temporaires, pour rappeler les bons gestes de tri (Port Cros et Hyères).
- Tests sur retraits de corbeilles, sacs et portes sacs pour obliger l'usager à rapporter ses déchets : débat régulier moins ou plus d'équipements (ex plages de Marseille), les élus sont souvent réticents au retrait des équipements.

- **Lutter contre les nuisances sonores :**

- Collecte silencieuse de nuit, grâce à des équipements spéciaux et des horaires adaptés pour ne pas perturber les riverains.



© Veolia



© Veolia

Le diagnostic territoire touristique by Veolia

Le lien entre le tourisme à fortes variations de population, la gestion des déchets et la propreté urbaine est envisagé par Veolia selon un diagnostic territoire touristique avec de multiples critères parmi lesquels :

- le type de zone touristique (littorale, montagnaise, événementielle, culturelle, autre) qui génère différents profils de touristes et de comportements ayant des impacts directs tant sur les quantités de déchets produites que sur leur nature;
- l'analyse du type d'habitat permanent et la répartition entre résidences secondaires, le nombre de lits d'hôtels, le nombre de places de campings pour 1000 habitants et le nombre de logements en Airbnb. La nature et la quantité de déchets sont souvent très différentes en fonction du type de logement (exemple : seuls les résidents permanents et les résidents secondaires apportent en déchetterie);
- l'analyse des plates-formes digitales de location saisonnière impactant le territoire pour ensuite intégrer une information sur la gestion des déchets dans leur zone de séjour;
- l'analyse et la transposition cartographique des activités professionnelles telles que le commerce de bouche permanent ou éphémère (guinguette provisoire, foodtrucks,...), de détail et des marchés forains (souvent à fréquence renforcée et nombre d'exposants augmentés) ;
- une cartographie des parties prenantes de l'économie sociale et solidaire (ESS), des associations (ex UMIH) et des logisticiens du dernier km pour envisager des schémas coopératifs sur la prévention, le réemploi et la reverse logistique déchets ;

- l'analyse des derniers rapports annuels des offices de tourisme pour quantifier les variations d'occupation en fonction du calendrier (congé, WE prolongés), des durées de séjour et de la météo ;
- la quantification de l'impact environnemental du tourisme : surproduction de déchets, dépôts de rues sauvages, pression sur la ressource en eau, qualité air...;
- l'analyse de la gouvernance intercommunalité/communes membres sur la répartition des compétences gestion des déchets et nettoyage.



© Veolia

Veolia & l'Intelligence Artificielle

L'Intelligence Artificielle de Veolia au service des territoires

Une approche responsable de l'IA

Veolia est à la fois un acteur de l'IA – qui l'utilise et la déploie à grande échelle – et un acteur de la transition écologique – qui en mesure et en réduit les impacts grâce aux services, notamment IA et digitaux, qu'il fournit.

Nous n'avons pas attendu que l'IA devienne un sujet de régulation pour nous poser la question de ses impacts, de notre responsabilité et de la maîtrise des usages.

L'IA ne crée de la valeur durable que si les femmes et les hommes qui l'utilisent en comprennent les enjeux, y compris environnementaux. L'IA doit renforcer l'expertise, non la diminuer. La formation est ainsi un axe crucial de notre engagement. Ce sont donc 1 500 champions IA internes formés et déployés dans toutes les zones. A noter que l'IA est aussi un compagnon pour assurer la sécurité de notre personnel.

Notre Groupe est attentif à l'empreinte de ses propres usages de l'IA. Dans le cadre de notre programme stratégique « GreenUp », nous avons mis en place, en 2023, une démarche unique avec la création, notamment, de notre propre plateforme d'IA générative sécurisée. Cette plateforme appelée « Veolia Secure GPT » permet aux utilisateurs d'avoir une estimation de l'empreinte carbone, eau et énergie de leurs requêtes. Le routage vers les modèles les plus efficaces est automatisé. Des restrictions sont appliquées sur les tâches les plus gourmandes en ressources (par exemple, la génération d'images). Enfin, marqueur de cet engagement pour l'IA responsable, Veolia est membre fondateur de la Coalition pour l'IA Durable.

Des bénéfices pour les territoires

Pour Veolia, il est nécessaire d'assurer un déploiement robuste, résilient, sécurisé et éthique de l'IA grâce à des solutions concrètes ayant des bénéfices pour les territoires. Voici quelques illustrations de ces engagements.

Le programme Talk to my Plant, en phase d'expérimentation, vise à transformer les installations traditionnelles en écosystèmes intelligents et connectés. Agissant comme un copilote conversationnel, il permet aux opérateurs d'interagir directement avec des systèmes complexes pour recevoir des analyses en temps réel et des recommandations proactives. Cette technologie se traduit par une efficacité opérationnelle maximale, une performance environnementale accrue et une continuité de service garantie au service des territoires.





© Veolia

Notre solution PureControl pilotée par IA optimise l'aération dans les stations d'épuration, traditionnellement très énergivore, réduisant la consommation d'électricité de 10 à 20 % tout en maintenant un traitement de l'eau irréprochable.

La suite Hubgrade Wastewater Plant Performance utilise des jumeaux numériques pour maximiser la capacité hydraulique et biologique des installations existantes. Nos clients peuvent ainsi répondre à une demande accrue ou à des événements climatiques extrêmes sans nouvelle construction, évitant jusqu'à 75 % de CAPEX.

Nos algorithmes IA détectent les fuites diffuses et silencieuses dans les réseaux de distribution étendus, invisibles pour les capteurs traditionnels, économisant des millions de mètres cubes d'eau.

Dans les unités de valorisation énergétique (UVE) exploitées par Veolia, l'IA transforme en profondeur la gestion des flux de déchets. En traitant en temps réel des milliers de données industrielles — température de combustion, composition des fumées, débit d'alimentation, production de vapeur — les algorithmes optimisent en continu les paramètres de fonctionnement des fours. Résultat : une combustion plus stable, des émissions atmosphériques mieux maîtrisées et un rendement énergétique maximisé. Pour les collectivités territoriales, cela se traduit concrètement par une meilleure valorisation des déchets ménagers, une fiabilité accrue des installations et une transparence renforcée sur les performances environnementales.

Dans les opérations de gestion des déchets, la vision par ordinateur IA intégrée aux camions de collecte et centres de tri identifie en temps réel les matières non conformes, portant la pureté des matières recyclables vers 100 %.

L'IA devient ainsi un levier stratégique pour aider les territoires à atteindre leurs objectifs de transition écologique, tout en optimisant le coût du service rendu aux citoyens.

« L'INDÉPENDANCE NUMÉRIQUE DE VEOLIA N'EST PAS UNE POSTURE : C'EST UNE EXIGENCE OPÉRATIONNELLE, INTÉGRÉE DÈS LA CONCEPTION DANS LES CHOIX TECHNOLOGIQUES ET PARTENARIAUX DU GROUPE »

Notre Observatoire de la Consommation d'Eau utilise l'IA prédictive pour anticiper les volumes et aider les collectivités à concevoir des politiques tarifaires durables conciliant équité sociale et maîtrise du stress hydrique.

En intégrant l'IA au cœur des opérations, Veolia offre ainsi une performance mesurable et une fiabilité sans faille, tous secteurs confondus, au service de ses clients.

Garantir la sécurité des données et la résilience de nos services

L'indépendance numérique de Veolia n'est pas une posture : c'est une exigence opérationnelle, intégrée dès la conception dans les choix technologiques et partenariaux du Groupe. Notre architecture numérique est conçue pour résister, s'adapter et assurer la continuité des services essentiels que nous délivrons quelles que soient les circonstances.

Veolia maintient une architecture technique et data composite et agnostique, conçue pour résister aux défaillances et aux tentatives d'intrusion, sans dépendance à un fournisseur unique. C'est aussi pour cette raison que Veolia a fait le choix délibéré de développer ses propres capacités en IA et agentiques plutôt que de s'en remettre exclusivement aux acteurs dominants du marché. Les données opérationnelles des collectivités françaises sont localisées en Europe.

Biodiversité : Et si l'innovation était la grande alliée du vivant ?

La biodiversité n'est pas un sujet périphérique : elle conditionne directement l'équilibre de nos sociétés, de nos territoires et de nos économies. Or cet équilibre se fragilise à un rythme inédit. En quelques années, les populations d'insectes se sont effondrées. En quelques décennies, une grande partie des animaux sauvages a disparu. En quelques siècles, d'immenses surfaces forestières ont été détruites. Le bilan est sans appel : nous sommes au début de la 6e extinction massive et, contrairement aux 5 autres que notre planète a déjà connues, seule l'activité humaine est en cause. Ce phénomène confronte notre société à de nouveaux risques pour notre santé physique et mentale, mais également à des risques d'instabilité économique croissante. Dans ce contexte, la mobilisation des entreprises est déterminante pour inventer les solutions qui permettront de préserver, de sécuriser, voire de régénérer les écosystèmes, ces milieux essentiels qui rassemblent tous les êtres vivants. Préserver, Sécuriser, Régénérer, c'est justement le cœur de la raison d'être de Veolia.

Une stratégie ancrée dans les territoires pour faire émerger de nouvelles solutions

Depuis 2015 et son engagement public à préserver et contribuer à restaurer la biodiversité, Veolia n'a cessé de réaffirmer cette priorité. La santé humaine et la santé environnementale sont intimement liées.

En effet, le groupe a renouvelé à plusieurs reprises son engagement dans l'initiative *Act4nature international*, et s'est engagé dans l'initiative jumelle *It's Now for Nature*, portée par l'organisation *Business for Nature*. Veolia s'est également doté d'une stratégie renforcée à l'occasion du lancement de son programme stratégique 2024-2027 *GreenUp*, avec un véritable objectif au sein de la performance plurielle : "dépolluer et protéger les milieux et la biodiversité".

De la gestion des espaces naturels à l'aménagement : agir pour la biodiversité sur le terrain

Agir en faveur de la biodiversité, c'est d'abord mieux connaître le patrimoine naturel d'un territoire afin de garantir la réalisation d'actions ciblées, avec le plus fort effet levier sur la biodiversité. Dans ce contexte, Veolia propose la mise en œuvre d'un diagnostic "Écosystèmes" réalisé par un écologue expert indépendant, complété par une cartographie du risque de pollution lumineuse.

Cette démarche de diagnostic se traduit par un plan d'action concret sur le terrain, notamment à travers une gestion écologique des espaces verts en zéro phyto, sans engrais chimique ni arrosage régulier, avec un entretien adapté aux enjeux environnementaux, un nombre limité de coupes annuelles, une hauteur de fauche respectueuse de la flore et des insectes, ainsi qu'une prise en compte des périodes de nidification pour l'entretien des arbres et buissons.

Selon les besoins des territoires, des aménagements techniques favorables à la faune peuvent être mis en place, comme la création de zones refuges, la restauration de mares et zones humides, ou encore le développement de corridors écologiques. Sur certains sites, l'accueil maîtrisé d'animaux de pâturage contribue à la recherche du meilleur équilibre écologique possible.

De même, la fondation Veolia agit à travers le monde, en soutenant plusieurs initiatives et associations, engagées dans la préservation de la biodiversité et dans l'acquisition de connaissances qui serviront la science et l'intérêt général. Par exemple, les expéditions de la goélette Tara, soutenues par la fondation Veolia, s'attachent à étudier la biodiversité marine jusque dans l'infiniment petit : le plancton, qui produit environ 50 % de l'oxygène que nous respirons et constitue la base de toute la chaîne alimentaire marine

Du terrain à la pédagogie : embarquer tous les acteurs

Accompagner les acteurs dans leur transition, c'est faire de la biodiversité un levier concret d'action pour les territoires, l'agriculture et les citoyens. Veolia agit en ce sens en développant des solutions qui soutiennent des écosystèmes plus fonctionnels, essentiels à l'activité agricole : préservation de la qualité des sols, amélioration du cycle de l'eau, valorisation de fertilisants organiques recyclés, réutilisation des eaux usées traitées et déploiement de solutions comme la ferti-irrigation, qui contribuent à une gestion plus durable des ressources, à la réduction des intrants de synthèse au maintien des services rendus par la nature, notamment pour les cultures et les insectes pollinisateurs.



En parallèle, Veolia accompagne les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques en mettant à leur disposition des solutions opérationnelles adaptées aux enjeux de préservation de la biodiversité. Cette dynamique repose aussi sur un important travail de sensibilisation, mené en interne auprès des collaborateurs et en externe auprès des clients, partenaires et sous-traitants, afin d'ancrer durablement les enjeux du vivant dans les décisions et les pratiques. Parce que la transformation écologique passe également par l'appropriation citoyenne, Veolia déploie des actions pédagogiques auprès du grand public, du monde scolaire et des acteurs économiques. Cette approche se traduit par des visites de sites, des ateliers participatifs, des campagnes de sensibilisation et des programmes éducatifs conduits dans plusieurs territoires.

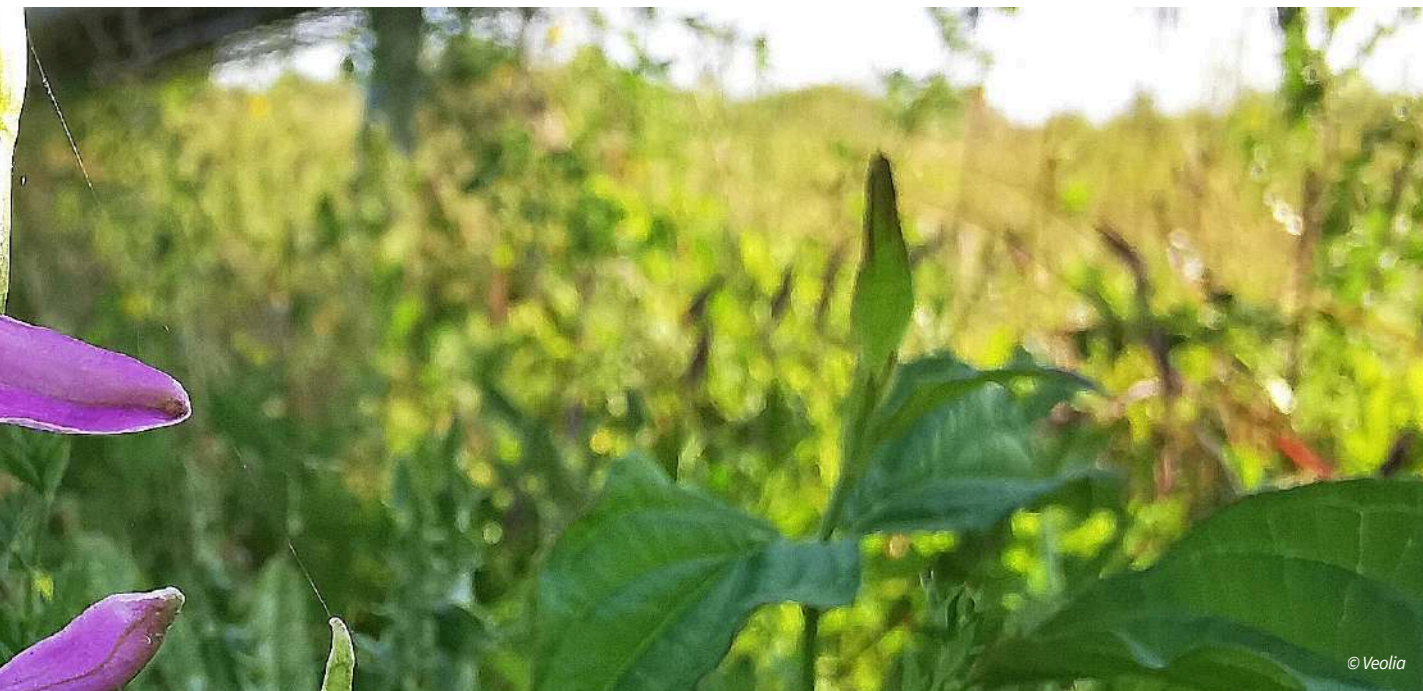
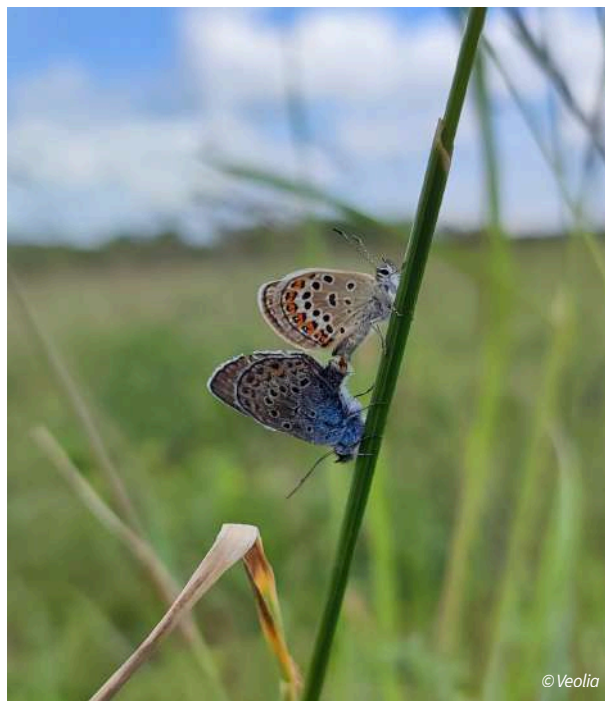
Des technologies innovantes au service du vivant

L'innovation technologique est aujourd'hui un levier puissant de la transformation écologique et un atout décisif pour mieux protéger la biodiversité. Avec ses partenaires scientifiques comme par exemple le Muséum National d'Histoire Naturelle, Veolia développe une gamme complète de capteurs de nouvelle génération capables d'évaluer en continu la santé des écosystèmes. Parmi eux, LEKO permet d'« écouter » le paysage en identifiant les oiseaux, les chauves-souris ou encore les sauterelles, tandis que BIODIV SCAN propose de « respirer » le paysage en détectant la faune et la flore grâce à l'ADN présent dans l'air. Destinées aux collectivités comme aux industriels, ces solutions innovantes permettent de mieux connaître le vivant, de suivre son évolution et de piloter plus finement des politiques environnementales ambitieuses.

Avancer ensemble

Convaincu que la préservation du vivant appelle une mobilisation collective, Veolia s'attache à diffuser les meilleures pratiques et à fédérer les solutions les plus innovantes.

A ce titre, le groupe est membre d'Entreprises pour l'Environnement (EPE), association qui rassemble une soixantaine de grandes entreprises engagées dans la transformation écologique. Depuis 2025, l'association est présidée par Estelle Brachlianoff, directrice générale de Veolia. EPE héberge notamment une commission Biodiversité, à l'origine de l'initiative Act4Nature qui mobilise entreprises et territoires autour d'engagements concrets en faveur du vivant. Une façon de rappeler que, face à l'érosion de la biodiversité, l'innovation prend toute sa force lorsqu'elle se met au service de l'intérêt général.





La gestion des déchets : un révélateur des dynamiques locales

A l'intersection, du cadre de vie, de l'environnement et des usages, la gestion des déchets occupe une place stratégique dans les politiques territoriales. Le déchet ne se limite pas à un flux à traiter : il constitue un puissant marqueur symbolique. Il reflète le niveau d'attractivité d'une ville, sa capacité à garantir la sécurité et à entretenir le lien social.

Une gestion visible, efficace et partagée contribue à renforcer le sentiment d'appartenance et à éviter toute perception d'abandon. À l'inverse, des espaces dégradés ou mal entretenus peuvent générer un sentiment d'insécurité et de désengagement.

La gestion des déchets devient alors un levier d'appropriation des espaces publics, favorisant les interactions et les usages collectifs. Elle participe pleinement à la dynamique territoriale.

Des enjeux multiples

1. Un enjeu de propreté et de cadre de vie

Les villes françaises sont entrées dans une nouvelle ère. Après des années d'investissements massifs dans les grands aménagements, la végétalisation, les pistes cyclables et les réhabilitations urbaines, les collectivités se retrouvent aujourd'hui face à un défi d'une autre nature : gérer, entretenir et maintenir ce patrimoine, avec des ressources humaines et financières sous tension. Face à ce "mur de la maintenance", Veolia accompagne une transformation nécessaire des approches de nettoyage.

Du "tout-curatif" au pilotage intelligent par la data : il ne s'agit pas de produire de la data pour de la data, mais de la donnée au service de l'action terrain. Concrètement, cela se traduit par l'abandon des circuits de nettoyage systématiques au profit d'interventions à la demande, déclenchées par des signalements citoyens, des capteurs, ou des analyses prédictives des points de dégradation récurrents. L'Intelligence Artificielle joue ici un rôle croissant pour développer des modèles prédictifs, anticiper les pics de saleté et optimiser des tournées. On ne nettoie plus par habitude, on intervient par nécessité, au bon endroit, au bon moment.

Le deuxième levier, c'est la coordination entre les services : voiries, espaces verts, propreté, gestion des déchets, bailleurs pour partager la vision du territoire et coordonner les actions. Cette logique s'étend à la relation collectivités-prestataires privés. Les collectivités attendent un partenaire proactif, capable d'alerter, d'innover et de co-construire des solutions.

2. Un enjeu de qualité du tri et d'économie circulaire

L'amélioration du tri est essentielle pour développer une véritable économie circulaire. Au-delà de la collecte, il s'agit de favoriser le réemploi et le recyclage pour transformer le déchet en ressource.

L'utilisateur est au cœur du dispositif. Alors que les campagnes de sensibilisation traditionnelles montrent leurs limites, les sciences comportementales s'imposent comme un levier puissant pour

transformer durablement les comportements des citoyens en matière de gestion des déchets. Veolia s'est doté d'une cellule prospective, comportements & territoires qui s'appuie sur une meilleure compréhension des mécanismes cognitifs et psychologiques pour guider le geste de tri ou repenser l'organisation et la signalétique des déchetteries par exemple. Grâce aux sciences comportementales, Veolia développe des solutions concrètes et sur-mesure qui contribuent au maintien d'un cadre de vie agréable et à l'amélioration de la qualité des flux pour une meilleure valorisation des ressources.

3. Un enjeu de sécurité environnementale et sanitaire

Le cadre de vie et la qualité du tri s'inscrivent dans un enjeu plus large, celui de la sécurité environnementale et sanitaire des territoires. En effet, si la donnée permet d'optimiser les interventions de nettoyage et si l'analyse comportementale contribue à améliorer le geste de tri, ces deux leviers prennent encore une nouvelle dimension lorsqu'il s'agit de gérer des déchets à risques.

Des flux mal orientés, tels que les batteries ou le protoxyde d'azote peuvent avoir des conséquences importantes sur la santé des populations, la sécurité des opérateurs de gestion des déchets et l'intégrité des installations de tri et de traitement. La FNADE estime que les explosions de bouteilles de protoxyde d'azote dans les fours des Unités de Valorisation Énergétique représentent un coût de 15 à 20 millions d'euros par an.

Dans ce contexte, Veolia a développé Protosafe, une solution de détection embarquée qui s'appuie sur l'intelligence artificielle pour identifier ces déchets en temps réel et détourner les flux contaminés avant qu'ils n'atteignent les installations. La géolocalisation des chargements pollués permet également d'identifier les zones les plus touchées et d'engager des actions de prévention ciblées auprès des intercommunalités, des mairies et des bailleurs.

Cette combinaison entre détection par la donnée et intervention humaine et territoriale fait la force de l'approche : agir vite, au bon endroit, et engager les bons acteurs pour prévenir durablement ces comportements à risque.

Analyse des données et des comportements : pour une vision renouvelée de la gestion des déchets

Mieux comprendre les usages permet d'adapter les politiques publiques et de les rendre plus efficaces. C'est une vision globale qui s'impose : une politique publique intégrée, centrée sur l'humain, capable de concilier performance environnementale, qualité de vie et engagement citoyen.





© Veolia

PFAS : Relever le défi de la pollution de l'eau pour répondre aux besoins des collectivités et des industries

Les micropolluants, en particulier les polluants émergents et éternels tels que les PFAS, suscitent, à juste titre, l'inquiétude du public.

Les PFAS constituent une vaste famille de plus de 10 000 produits chimiques de synthèse caractérisés par leur capacité à repousser l'eau et l'huile et par leur grande résistance à la chaleur et aux agents chimiques.

Ces propriétés extrêmement résistantes expliquent leur adoption à grande échelle. Cependant, cela signifie également que, dans notre environnement, ils s'accumulent indéfiniment, par bioaccumulation, engendrant une grave pollution de nos sources d'eau et de nos sols. Il a été démontré que l'exposition aux PFAS a des effets néfastes sur la santé humaine et est notamment en lien avec l'application divers cancers.

En conséquence, des réglementations visant à la fois à réduire l'utilisation de ces produits chimiques et à limiter leur propagation se généralisent.

En Europe, plus de 23 000 sites sont concernés par la pollution aux PFAS, et la réglementation évolue rapidement pour imposer des seuils de plus en plus stricts. La Directive européenne 2020/2184 qui concerne la qualité des eaux de consommation humaine a été révisée pour suivre la présence des PFAS dans les analyses de l'eau et cible 20 molécules. En France, par exemple, l'arrêté ministériel du 23 juin 2023 impose des limites : 0,1 µg/L pour la somme de 20 PFAS.

Aux États-Unis, l'EPA (Agence de protection de l'environnement) a fixé des seuils encore plus contraignants pour certaines molécules. Ces évolutions réglementaires s'accroissent et les territoires doivent s'y préparer dès maintenant.

Pour les collectivités, des investissements sont nécessaires et plusieurs mécanismes de financement existent, en plus des prêts à faible taux d'intérêt : subventions des agences de l'eau, fonds européens de cohésion, ou encore partenariats public-privé. L'important est d'intégrer ces investissements dans une stratégie à long terme, car les coûts de non-conformité peuvent être bien supérieurs aux investissements préventifs.

Des références mondiales qui démontrent l'efficacité de nos solutions

Veolia a eu l'opportunité de déployer ses technologies PFAS sur trois continents, avec des résultats éprouvés.

Aux États-Unis, Veolia s'est positionné comme le premier opérateur privé des services d'eau avec une trentaine de sites de traitement des PFAS réglementés dans l'eau déjà mis en place pour nos clients dans six États. Dès 2018, Veolia a lancé une campagne de surveillance proactive pour établir un état des lieux de la présence de PFAS dans l'eau potable. De surcroît, en 2019, le Groupe a débuté les travaux, en étroite collaboration avec les autorités locales de plusieurs États (New York, New Jersey, Pennsylvanie...), afin de lancer un plan de gestion des PFAS pour les puits d'eau potable, anticipant ainsi les normes élaborées par les États cités et l'EPA.

En juin 2025, Veolia a inauguré l'une des plus grandes usines de traitement des PFAS aux États-Unis, dans le Delaware. Elle est capable de traiter près de 120 millions de litres d'eau par jour, assurant un approvisionnement en eau potable de haute qualité pour plus de 100 000 résidents. Ce projet démontre notre capacité à intervenir à l'échelle industrielle tout en respectant les contraintes économiques.



En Europe, Veolia a anticipé les évolutions réglementaires en menant, dès 2023, une campagne inédite de détection des PFAS dans les 2 500 points de production d'eau potable gérés par le Groupe en France, atteignant une conformité de 99% selon la norme applicable. Pour le 1% restant, des solutions de traitement ont été mises en place en lien avec les autorités compétentes. Cette démarche proactive s'inscrivait dans l'anticipation de la Directive européenne "eau potable" de 2020 révisée, qui impose un contrôle systématique de 20 PFAS dès 2026. En France, les installations du Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF) utilisent des technologies membranaires innovantes pour traiter une large gamme de micropolluants, dont certains PFAS.

Ces références et expériences variées permettent de capitaliser sur les meilleures pratiques et d'adapter nos solutions aux spécificités de chaque territoire.

Co-construire la lutte contre la pollution liée aux PFAS

Si lutte contre la pollution aux PFAS représente un défi technique et financier, elle peut aussi constituer une opportunité pour les territoires. En effet, ces derniers peuvent afin de se positionner en pionniers de la sécurité sanitaire et écologique. Les solutions existent, elles sont éprouvées et s'adaptent à tous les contextes, qu'il s'agisse de protéger l'eau potable des citoyens ou de traiter les effluents industriels.

L'anticipation demeure la clé du succès : plus vous agirez rapidement, plus vous maîtriserez vos coûts et votre conformité réglementaire.

L'offre BeyondPFAS

BeyondPFAS offre aux clients de Veolia une gamme complète de solutions de gestion des PFAS, de l'échantillonnage et de l'analyse jusqu'à l'élimination responsable des résidus contaminés par les PFAS, conformément à la réglementation.

Il s'appuie sur notre expérience globale de plus d'un siècle dans les services environnementaux et la gestion de polluants complexes.

BeyondPFAS est conçu pour apporter à nos clients la tranquillité d'esprit en matière de traitement des PFAS grâce à sa capacité à relever efficacement les défis liés aux contaminants et à sa conformité aux normes réglementaires.

Il s'agit d'une offre globale, que vous ayez recours à une filtration par membranes spiralées, charbon actif, résines échangeuses d'ions ou à une combinaison des trois. Améliorez les opérations de traitement grâce à la surveillance du carbone organique total (COT) pour un meilleur contrôle des précurseurs en amont et des économies en aval.

Que l'application concerne l'eau potable, les eaux souterraines, le traitement des eaux usées industrielles ou les sols, nous pouvons respecter vos besoins spécifiques et la législation locale en tenant compte des réalités du terrain.

De la détection initiale des contaminants au traitement et à l'élimination finale, notre suite BeyondPFAS apporte une solution complète.

1. Échantillonnage et analyse : détection et quantification précises des contaminants PFAS.
2. Conception et ingénierie : stratégies sur mesure pour une dépollution efficace des PFAS.
3. Exploitation : mise en œuvre et gestion des systèmes de traitement des PFAS.
4. Traitement des déchets : élimination et traitement responsable des résidus contaminés par les PFAS, grâce notamment à nos solutions innovantes et notre savoir-faire dans le traitement des déchets dangereux.



VEOLIA

améliore la qualité de l'air

Air de mauvaise qualité : quelles conséquences ?

Dans les immeubles de bureaux, on observe souvent des problèmes liés à un manque de renouvellement d'air, à des dysfonctionnement du système de filtration ou encore à une maintenance insuffisante des installations de traitement et de distribution d'air.

Dans les salles de classe, la qualité de l'air est un sujet d'inquiétude : 91 % des parents français estiment que la qualité de l'air que les enfants respirent à l'école influe sur leur santé. Et ils sont 8 sur 10 à lui attribuer un impact sur les capacités d'apprentissage et de mémorisation des enfants. Un fait confirmé par l'OMS, qui pointe les conséquences négatives de la pollution de l'air sur le développement mental et moteur des plus jeunes.

Enfin dans les établissements de santé, un air vicié représente un risque d'infection nosocomiale lourd de conséquences, à la fois sur le plan légal, réputationnel et financier. La qualité de l'air intérieur devient alors un enjeu majeur de sécurité sanitaire pour le gestionnaire de l'hôpital ou de la clinique concerné.

Comment améliorer la qualité de l'air intérieur ?

Veolia propose trois niveaux de services, qui vont du diagnostic au déploiement d'un plan d'action pour la qualité de l'air intérieur :

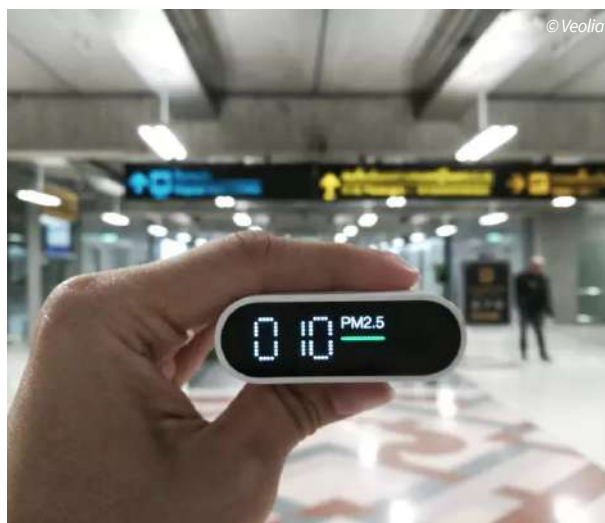
- L'évaluation et la gestion en continu de la qualité de l'air, avec Air Control : installation de capteurs pour la mesure de la qualité de l'air intérieur, audit technique et recommandations.
- Le pilotage et l'optimisation des installations pour garantir un air de qualité, avec Air Performance : installation d'équipements de traitement de l'air, optimisation et entretien des installations techniques.
- L'implication de toutes les parties prenantes dans le projet avec Air Human : suivi de la perception du bien-être des occupants, pédagogie et diffusion d'informations en temps réel.

Dans nos centres de pilotage intelligents Hubgrade, nos analystes reçoivent en temps réel toutes les données sur la qualité de l'air. Ainsi, nous pouvons optimiser en permanence les performances de nos systèmes.

Exemple

Améliorer l'environnement de travail des employés de la Société Générale.

La Société Générale nous a confié l'étude de la qualité de l'air intérieur de son siège historique et de ses agences parisiennes, soit 30 sites au total. Grâce au plan d'action mis en œuvre, ce groupement bancaire français a pu se conformer aux meilleurs standards de qualité d'air et offrir à ses clients et collaborateurs un confort optimisé, le tout en augmentant la transparence et la traçabilité des systèmes énergétiques au sein de l'entreprise



À la croisée de la beauté, du bien-être et de la santé

Julie Van Ongevalle

Présidente et directrice générale d'Opella

Portrait rédigé par Jean-Philippe Delbonnel, Rédacteur en Chef du Journal des Départements

Julie Van Ongevalle fait partie de ces dirigeantes internationales dont le parcours raconte à lui seul l'évolution des grandes industries de consommation. Une trajectoire bâtie avec constance, sans bruit inutile, mais avec une vision très nette : comprendre les individus pour mieux répondre à leurs besoins.

Belge d'origine, formée dans les grandes maisons du marketing mondial, elle a construit sa carrière entre l'Europe et les États-Unis. Cette dimension internationale n'est pas un décor, c'est une méthode. Elle a appris à diriger dans des environnements culturels différents, à faire dialoguer les sensibilités et à transformer cette diversité en levier de performance. Chez elle, le leadership repose sur l'écoute, la compréhension fine des attentes et la capacité à rassembler autour d'une direction claire.

Ses premières années se déroulent dans l'univers exigeant de la beauté et du luxe. Chez Clinique puis MAC Cosmetics et Origins, elle occupe des fonctions de plus en plus stratégiques, jusqu'à diriger de vastes zones géographiques, de l'Europe au marché nord-américain, en passant par le Moyen-Orient et l'Asie. Elle y développe une expertise reconnue dans la construction de marques mondiales, l'expérience client et le marketing émotionnel. Une école de précision, où chaque détail compte et où la relation avec le consommateur est centrale.

Ce socle va ensuite la conduire vers un secteur plus essentiel encore : la santé. En rejoignant Sanofi, elle prend la tête de l'activité mondiale de santé grand public. Un univers à la frontière de la pharmacie, de la prévention et du quotidien des citoyens. Elle y apporte sa culture de marque et sa compréhension fine des attentes contemporaines, dans un contexte où la santé devient une préoccupation centrale des sociétés modernes.

En 2025, c'est naturellement qu'elle ouvre un nouveau chapitre en orchestrant la transformation de l'activité santé grand public en une entreprise autonome, Opella, dont elle conserve la direction générale. Une responsabilité stratégique dans un moment charnière : vieillissement des populations, montée de la prévention, besoin d'autonomie des patients. Elle y ajoute une dimension d'ancrage territorial forte, en défendant un modèle de souveraineté sanitaire qui s'appuie sur la production de médicaments essentiels directement dans nos territoires. Elle défend une vision simple mais ambitieuse : permettre à chacun de vivre plus longtemps en bonne santé, avec des solutions accessibles et concrètes.



Ce qui caractérise Julie Van Ongevalle, c'est la cohérence de son parcours. Derrière la diversité des secteurs, on retrouve la même ligne directrice : placer l'humain au centre, comprendre les usages réels et bâtir des réponses utiles. Elle appartient à cette génération de dirigeantes pour qui la performance économique ne s'oppose pas à l'impact sociétal, mais en dépend. Pour elle, produire en France n'est pas seulement un atout, c'est une responsabilité.

Dans un monde où les industries de la santé et du bien-être convergent, son profil s'impose comme celui d'une stratège du quotidien. Une dirigeante qui a compris que les grandes transformations se jouent souvent dans les gestes simples de la vie de tous les jours : se soigner, prévenir, mieux vivre. Et c'est précisément là, au cœur du quotidien des Français, que se construit désormais l'avenir de la santé.

Quand la technologie se met au service de l'humain

Antoine Chatelain

CEO et cofondateur de Wecasa – Ingénieur, entrepreneur de conviction et architecte d'une marketplace qui réconcilie qualité de vie, services à domicile et valorisation des professionnels indépendants

Portrait rédigé par Jean-Philippe Delbonnel, Rédacteur en Chef du Journal des Départements



Antoine Chatelain appartient à cette génération d'entrepreneurs pour qui créer une entreprise n'est pas un exercice de croissance à tout prix, mais un projet de société. CEO et cofondateur de Wecasa depuis 2016 qu'il a fondée aux côtés de Pierre André et de plusieurs associés, il a bâti en moins de dix ans l'une des marketplaces de services à domicile les plus actives en Europe : plus de 500 000 clients servis, plus de 15 000 professionnels indépendants accompagnés en France, au Royaume-Uni, en Allemagne et en Autriche, et plus de 3 000 000 de sessions réalisées depuis la création. Une ambition à la fois commerciale et humaine, qui fait de Wecasa bien plus qu'une application de réservation.

Cette dynamique se lit aussi dans l'impact très concret de la plateforme : en 2025, ce sont 36 millions de m² nettoyés grâce à Wecasa, soit l'équivalent de 36 km², tandis qu'en France, plus de 8 000 professionnels ont réalisé au moins une session en mars 2026 et près de 1 000 nouveaux partenaires rejoignent la plateforme chaque mois. Un modèle qui repose sur un équilibre revendiqué entre croissance et reconnaissance du travail, avec notamment une rémunération moyenne de 21€/h pour le ménage, reflet d'une volonté de proposer une rémunération juste.

Diplômé de Centrale Paris en ingénierie et environnement, il forge très tôt une culture de la rigueur analytique et de la résolution de problèmes complexes. Une première expérience de terrain chez Bouygues Bâtiment International, sur le chantier des aéroports de Chypre, lui donne le goût des projets concrets, des contraintes réelles et de l'exécution à grande échelle.

Mais c'est vers l'entrepreneuriat numérique que sa trajectoire le conduit naturellement, portée par une conviction que la data et les plateformes peuvent transformer des secteurs entiers restés à l'écart de la révolution digitale.

En 2008, il cofonde QuelleEnergie.fr, comparateur d'offres énergétiques en ligne, qu'il développe pendant sept ans jusqu'à atteindre 100 millions d'euros de volume d'affaires, un million de visiteurs mensuels et une équipe de cinquante collaborateurs. Il lève 1,5 million d'euros, crée un spin-off automobile vendu au groupe L'Argus en 2014, puis pilote la fusion avec Effy Group en 2015 — une opération qui lui confie la direction des business units grand public d'un ensemble représentant 20 millions d'euros de chiffre d'affaires et 80 personnes. Un premier acte entrepreneurial complet, de la feuille blanche à l'intégration post-acquisition.

En 2017, il repart de zéro avec Wecasa. L'intuition est précise : les services à domicile — ménage, garde d'enfants, coiffure, massage, beauté — restent un marché fragmenté, opaque et peu valorisant pour les professionnels qui l'exercent. Wecasa s'attaque à cette réalité avec les outils du numérique : une application data-driven qui simplifie la mise en relation, sécurise la transaction, et surtout, reconnaît dans le professionnel indépendant un acteur à part entière, dont la qualité de travail et la réputation méritent d'être valorisées. Cette attention portée aux deux côtés de la marketplace — client et professionnel — est la signature de l'approche Wecasa.

Membre actif du Réseau Entreprendre depuis plus de quatorze ans, il s'inscrit dans une conception de l'entrepreneuriat comme engagement collectif autant qu'individuel : partager, transmettre, soutenir d'autres porteurs de projets. Un état d'esprit qui imprègne sa manière de diriger Wecasa, où la croissance européenne n'est jamais dissociée de l'impact social sur les professionnels accompagnés.

Ingénieur passé par l'école de la donnée et du terrain, entrepreneur deux fois fondateur et dirigeant d'une plateforme européenne de care et de bien-être, Antoine Chatelain incarne une vision moderne du service : exigeante dans son expérience utilisateur, respectueuse de ceux qui la font vivre et résolument tournée vers la qualité de vie au quotidien. Un fondateur pour qui simplifier l'accès aux services essentiels, c'est contribuer, à sa manière, à un quotidien un peu plus humain.

Pionnier de la télé-imagerie en France

Vivien Thomson

Président et cofondateur d'IMADIS Groupe

Portrait rédigé par Jean-Philippe Delbonnel, Rédacteur en Chef du Journal des Départements



Vivien Thomson appartient à cette génération de médecins pour qui exercer ne suffit pas : il faut aussi réinventer. Radiologue de formation, praticien hospitalier aux Hospices Civils de Lyon, il aurait pu suivre la trajectoire balisée d'une carrière médicale classique. Il a choisi autre chose : cofonder, dès 2008, IMADIS, l'un des pionniers français de la téléradiologie, et bâtir patiemment un groupe qui s'impose aujourd'hui comme un acteur de référence dans l'organisation et la transformation numérique de l'imagerie médicale.

Formé à la faculté de médecine de Dijon puis à l'internat de radiologie diagnostique des Hospices Civils de Lyon, il acquiert une maîtrise technique et clinique exigeante, au contact d'une discipline en pleine mutation.

La radiologie, plus que toute autre spécialité, se trouve en première ligne de la révolution numérique en santé : elle produit des données massives, mobilise des outils d'imagerie de plus en plus sophistiqués et s'ouvre naturellement à l'intelligence artificielle. C'est dans cet espace de tension entre l'acte médical et la technologie que Vivien Thomson va trouver son terrain d'action.

En 2007, alors qu'il exerce comme praticien hospitalier à la Croix-Rousse, il perçoit les limites structurelles d'un système d'imagerie médicale fragmenté, sous tension permanente et inégalement réparti sur le territoire. Avec ses associés, il cofonde IMADIS avec une conviction simple : la téléradiologie peut permettre aux établissements de santé d'accéder à des expertises de qualité, à toute heure, sans contrainte géographique. Ce qui n'était alors qu'une intuition audacieuse devient, en moins de deux décennies, une réalité opérationnelle au service de plus de 200 établissements de santé.

Son parcours se déploie ensuite à la croisée de l'exercice médical et du développement entrepreneurial. Tout en poursuivant son activité de radiologue à l'Imagerie Médicale Sauvegarde Massues à Lyon, il pilote la croissance d'IMADIS et co-fonde DEEPLINK MEDICAL, entité dédiée au développement technologique de solutions numériques d'imagerie. Cette double présence — au lit du patient et à la tête d'une structure en développement — n'est pas une contradiction : elle est le fondement même de sa crédibilité. Il parle de la radiologie parce qu'il la pratique encore.

Depuis septembre 2024, il assume la présidence d'IMADIS Groupe, portant une responsabilité pleine sur la stratégie, les partenariats et le développement d'un acteur qui incarne désormais une vision intégrée de l'imagerie médicale : qualité des actes, accessibilité territoriale et innovation technologique. Dans un environnement où la désertification médicale et la pression sur les plateaux techniques s'intensifient, IMADIS Groupe répond à un besoin structurel, avec la rigueur d'un médecin et l'ambition d'un bâtisseur.

Médecin entrepreneur, praticien engagé et architecte discret d'une nouvelle organisation de l'imagerie en France, Vivien Thomson incarne une modernité médicale assumée : ancrée dans l'acte clinique, ouverte à la technologie et profondément tournée vers l'accès aux soins. Un professionnel pour qui innover en santé n'est pas une posture, mais une responsabilité.

ASSISES NATIONALES DE L'ACCÈS AUX SOINS



Assises Nationales de l'Accès aux Soins 2026

Les territoires au cœur des solutions pour la santé de demain

Le 30 juin 2026, Bar-le-Duc accueillera la troisième édition des Assises Nationales de l'Accès aux Soins, un rendez-vous désormais incontournable pour l'ensemble des acteurs engagés dans les enjeux de santé publique et de territorialisation des politiques de soins. Organisé par le Groupe Delbo Presse, le Département de la Meuse, la Région Grand Est et e-Meuse Santé, cet événement réunira près de 700 participants venus de toute la France : élus locaux, présidents de Départements, représentants de l'État, professionnels de santé, fédérations nationales, ARS, acteurs hospitaliers, entreprises innovantes, CPTS, associations, universitaires et experts.

Dans un contexte où l'accès aux soins constitue l'une des préoccupations majeures des Français, les Assises Nationales de l'Accès aux Soins souhaitent apporter un regard concret, pragmatique et résolument tourné vers les solutions et les coopérations territoriales. Car derrière les constats alarmants sur les déserts médicaux, les tensions hospitalières ou encore la difficulté d'accès à certains spécialistes, les territoires innovent, expérimentent et construisent déjà les réponses de demain.

Cette édition 2026 portera une ambition claire : faire dialoguer les acteurs de terrain, valoriser les initiatives qui fonctionnent déjà dans les territoires et accélérer les coopérations entre collectivités, professionnels de santé, institutions et partenaires engagés.

Une journée nationale ancrée dans les réalités des territoires

Depuis plusieurs années, les collectivités territoriales prennent une place de plus en plus importante dans les politiques d'accès aux soins. Départements, Régions, communes et intercommunalités développent aujourd'hui des stratégies ambitieuses pour attirer des médecins, soutenir les maisons de santé, accompagner les étudiants, développer la télémédecine ou encore renforcer les liens entre les professionnels.

Les Assises Nationales de l'Accès aux Soins sont nées d'une conviction forte : les territoires jouent désormais un rôle essentiel dans l'accompagnement des politiques de santé et dans la construction de réponses adaptées aux réalités locales.

Cette troisième édition permettra ainsi de mettre en lumière des initiatives concrètes venues de toute la France. Des dispositifs innovants seront présentés tout au long de la journée afin de montrer qu'il existe des solutions adaptées aux réalités locales, qu'elles soient rurales, urbaines ou périurbaines.

L'objectif est également de favoriser les échanges directs entre décideurs publics, soignants et entreprises engagées dans les enjeux de santé. Car l'avenir de l'accès aux soins repose avant tout sur une logique de coopération.

Un programme construit autour des grands enjeux de demain

Les Assises Nationales de l'Accès aux Soins proposeront plusieurs conférences thématiques réunissant des personnalités reconnues du monde médical, institutionnel et territorial.



Parmi les intervenants attendus ou annoncés figurent notamment Jérôme Dumont, Président du Conseil départemental de la Meuse, Franck Leroy, Président de la Région Grand Est, le Dr François Braun, ancien ministre de la Santé, Sébastien Guérard, Président de l'UNPS, Thomas Prat, vice-président de la FFMKR, ainsi que plusieurs représentants d'ARS, de fédérations professionnelles, de CPTS, d'établissements hospitaliers et d'acteurs engagés dans l'innovation en santé.

La journée débutera par une grande table ronde inaugurale consacrée à e-Meuse Santé, véritable laboratoire territorial d'innovation médicale. Cette séquence permettra de revenir sur les expérimentations menées dans le Grand Est et sur les nouveaux modèles de coopération entre collectivités, professionnels de santé et institutions.

Plusieurs conférences rythmeront ensuite la journée.

La première abordera les enjeux liés à la proximité des soins et à l'innovation, avec une question centrale : comment réconcilier présence humaine, qualité des soins et outils technologiques ?

La deuxième conférence traitera des nouvelles organisations du système de santé et de la pression grandissante exercée sur les soignants. L'occasion d'évoquer les difficultés de recrutement, la fatigue des professionnels, mais aussi les pistes permettant de renforcer l'attractivité des métiers de la santé et d'accompagner les professionnels dans leurs missions.

L'après-midi sera notamment consacrée au rôle des collectivités dans les politiques d'accès aux soins. Départements, Régions et communes présenteront leurs dispositifs d'accompagnement, leurs investissements et les actions mises en place pour lutter contre les inégalités territoriales, en lien avec les politiques nationales de santé.

Une conférence entière sera également dédiée à l'attractivité médicale. Un sujet devenu prioritaire pour de nombreux territoires qui cherchent aujourd'hui à attirer et fidéliser médecins, infirmiers, kinésithérapeutes ou encore étudiants en santé.

Enfin, la dernière séquence de la journée portera sur la santé numérique et les nouveaux modèles hybrides de prise en charge. Télémédecine, outils numériques, coordination à distance, intelligence artificielle ou encore données de santé seront au cœur des échanges.



Plusieurs partenaires institutionnels et fédérations nationales accompagneront cette édition 2026, parmi lesquels l'UNPS, la FFMKR, des CPTS, des collectivités engagées, ainsi que différents acteurs publics et privés mobilisés autour des enjeux d'accès aux soins.

Un village des solutions pour valoriser les acteurs engagés

Au-delà des conférences, les Assises Nationales de l'Accès aux Soins proposeront également un véritable village des solutions réunissant une trentaine d'acteurs engagés dans les enjeux de santé et d'innovation territoriale.

Fédérations professionnelles, CPTS, entreprises spécialisées, mutuelles, associations, acteurs du numérique, structures hospitalières et collectivités pourront présenter leurs initiatives, leurs dispositifs et leurs innovations.

Ce village partenaires permettra de créer des rencontres directes entre les décideurs publics et les acteurs opérationnels du terrain.

Tout au long de la journée, plusieurs plateaux médias seront également installés afin de réaliser des interviews, des formats courts et des échanges avec les participants. Ces contenus seront diffusés à travers les supports du Groupe Delbo Presse et du Journal des Départements.

L'objectif est double : valoriser les initiatives portées dans les territoires et permettre aux acteurs engagés de partager leurs expériences à l'échelle nationale.

Le Grand Prix de la Santé des Territoires

Temps fort de cette édition 2026, les Assises accueilleront également la première édition du Grand Prix de la Santé des Territoires.

Cette cérémonie viendra récompenser plusieurs collectivités et initiatives particulièrement engagées dans l'amélioration de l'accès aux soins et l'innovation territoriale.



« Les territoires innovent, expérimentent et construisent déjà les réponses de demain. »

Une dynamique collective au service de l'intérêt général

Plus qu'un simple événement, les Assises Nationales de l'Accès aux Soins souhaitent s'imposer comme un véritable espace de dialogue, de partage d'expériences et de construction collective.

À travers cette distinction, les organisateurs souhaitent mettre en lumière les projets concrets développés partout en France par les Départements et leurs partenaires : développement de centres de santé, accompagnement des étudiants en médecine, création de maisons médicales, dispositifs mobiles, actions de prévention, innovations numériques ou encore nouvelles formes de coordination entre professionnels.

Le Grand Prix de la Santé des Territoires permettra également de mettre en valeur les coopérations développées entre Départements, ARS, établissements hospitaliers, professionnels de santé, universités et acteurs de terrain mobilisés pour répondre aux enjeux sanitaires dans les territoires.

Dans un contexte où l'accès aux soins constitue une priorité nationale, cette séquence mettra avant tout en lumière les solutions construites collectivement sur le terrain et les initiatives qui contribuent concrètement à améliorer le quotidien des habitants.



© Delbo presse



Dans un contexte où les attentes des citoyens sont fortes et où les fractures territoriales se creusent, cette journée doit permettre de créer des ponts entre les différents acteurs du système de santé.

Les enjeux sont nombreux : améliorer la coordination des soins, renforcer l'attractivité des territoires, soutenir les professionnels, développer des organisations plus souples, intégrer les innovations sans déshumaniser la médecine et garantir une égalité d'accès pour tous.

Les réponses aux enjeux d'accès aux soins ne pourront venir d'un seul acteur.

C'est précisément tout le sens des Assises Nationales de l'Accès aux Soins : réunir autour d'une même table des élus, des soignants, des institutions, des entreprises et des experts afin de faire émerger des solutions partagées.

En accueillant cet événement national, le Département de la Meuse affirme également sa volonté de devenir un territoire pilote sur les questions d'innovation médicale et de coopération territoriale.

Un rendez-vous appelé à grandir

En seulement trois éditions, les Assises Nationales de l'Accès aux Soins se sont imposées comme un rendez-vous structurant pour les acteurs engagés dans les enjeux de santé territoriale.

La montée en puissance de l'événement illustre l'importance prise par ces sujets dans le débat public. Elle montre aussi l'attente des élus et des professionnels de disposer d'espaces d'échanges concrets, loin des approches théoriques.

À travers cette nouvelle édition, les organisateurs souhaitent continuer à fédérer les acteurs qui, partout en France, construisent des réponses nouvelles pour garantir un accès aux soins plus humain, plus équilibré et plus proche des réalités du terrain.

Car derrière chaque dispositif, chaque expérimentation ou chaque innovation, il y a avant tout une ambition commune : permettre à chaque Français, où qu'il vive, d'accéder à des soins de qualité.

Le 30 juin prochain, à Bar-le-Duc, les Assises Nationales de l'Accès aux Soins donneront ainsi rendez-vous à tous ceux qui souhaitent contribuer, aux côtés des collectivités, des professionnels de santé, des institutions et des partenaires engagés, à construire la santé des territoires de demain.

Rendez-vous le 30 juin 2026 à Bar-le-Duc pour cette troisième édition des Assises Nationales de l'Accès aux Soins, une journée placée sous le signe du dialogue, des solutions et de l'innovation au service des habitants.



La géothermie : l'énergie locale et durable au cœur de vos territoires

Rencontre avec Yannick Duport, Directeur Commerce France & International de Dalkia



1. Pourquoi la géothermie est-elle aujourd'hui une priorité pour les territoires ?

La géothermie est une ressource inépuisable et disponible localement sur la quasi-totalité du territoire français. Pour un Département, c'est la garantie d'une souveraineté énergétique retrouvée : on ne dépend plus des fluctuations des marchés mondiaux des énergies fossiles. C'est aussi un outil de décarbonation massif : une centrale géothermique peut réduire de **90 % les émissions de CO2** par rapport au gaz.

Chez Dalkia, nous gérons déjà plus de 70 installations, ce qui nous permet d'éviter chaque année environ 170 000 tonnes de CO2. Qu'il s'agisse de géothermie de surface pour des bâtiments (disponible sur 85 % du territoire) ou profonde pour des réseaux de chaleur urbains, c'est une solution de confort qui produit du chaud, mais aussi du froid l'été.

2. Dalkia est un acteur historique de cette filière. Quelle expertise apportez-vous concrètement aux projets de territoire ?

Notre légitimité repose sur plus de **50 ans d'expérience**. Nous exploitons d'ailleurs la plus ancienne centrale de géothermie profonde du bassin parisien, à Melun, depuis 1969. Aujourd'hui, Dalkia est le **premier opérateur français** en puissance installée.

Notre force est de maîtriser l'intégralité de la chaîne de valeur : de la connaissance du sous-sol et des techniques de forage (comme le premier forage subhorizontal réalisé à Cachan) jusqu'à la conception et l'exploitation des réseaux de chaleur.

Nous disposons d'une équipe d'experts dédiée et de techniciens qui maintiennent ces installations au quotidien pour garantir une performance optimale et sécurisée.

Quelles sont vos ambitions pour accompagner le déploiement de la géothermie dans les dix prochaines années ?

L'avenir est bas-carbone et local. Le potentiel est immense : la géothermie profonde pourrait couvrir jusqu'à 20 % des besoins en chauffage urbain d'ici 2050. Chez Dalkia, notre ambition est de tripler le nombre d'installations conçues et exploitées d'ici 10 ans avec 40 nouveaux projets. Malgré un investissement initial qui peut paraître élevé, ces projets sont soutenus par le Fonds Chaleur de l'ADEME et les Certificats d'Economie d'Energie (CEE). Cela permet de garantir un prix de l'énergie stable et prévisible sur le long terme pour les usagers. Pour autant, la géothermie est encore peu développée en France, notamment la géothermie de surface. Les projets sont encore coûteux et la filière en structuration.

En savoir plus :



dalkia.fr/geothermie



Podcast : La géothermie, l'énergie de demain



Contact : fabienne.martin@dalkia.fr

Plaidoyer de Carlos Moreno pour la ville du soin.

Et si prendre soin de sa ville, de ses habitants et de la nature devenait l'enjeu essentiel pour redessiner des villes et des territoires où le bien-être permettrait de « retrouver l'humanité dans nos villes », voire de les « réparer » ? Et si tout cela nous engageait à changer nos regards sur l'attractivité ?

Dans le numéro d'avril 2025 de ce magazine, je publiais un article sous le titre « *Et si le bonheur devenait le fondement de l'attractivité ?* » qui présentait la démarche lilloise de conception d'un référentiel du bien-être territorial. L'idée fait son chemin, notamment par la reconnaissance, de la part de nombreux professionnels de l'attractivité, que le meilleur argument de promotion est peut-être celui qui se fonde sur le bonheur, sur le bien-être, des habitants eux-mêmes. Désormais, il est possible d'aller plus loin avec Carlos Moreno et sa « ville du soin ».

« Réparer la ville, c'est retrouver cet esprit originel de la civilisation. C'est réinsuffler dans l'espace urbain cette éthique du soin et de la relation »

Professeur et créateur des célèbres concepts « *ville du quart d'heure* » et « *territoire de la demi-heure* », Carlos Moreno connaît une notoriété internationale et ses conférences, comme ses conseils, trouvent écho dans de nombreuses villes du monde. Son dernier ouvrage « *La ville du soin – Territoires : le bien-être à portée de main* » (aux éditions de l'Observatoire), préfacé par la philosophe et psychanalyste Cynthia Fleury, entend partager une vérité essentielle : « *le bien-être n'est pas un luxe réservé aux métropoles privilégiées, mais un droit accessible à tous, à condition de repenser nos espaces à l'échelle humaine* ».

Véritable plaidoyer pour « *retrouver l'humanité dans nos villes* », le livre s'appuie sur de très nombreux exemples internationaux et français. Au travers de différentes thématiques (les infrastructures sociales, le logement, les mobilités, l'avenir durable, l'alimentation, le commerce de proximité, etc.), se décline ainsi une vision au plus près de la réalité, au service non plus de l'urbanisme, mais bien de l'urbanité, celle « *qui conjugue proximité, humanité, inclusion et durabilité* » et qui est consciente de la « *nécessité de bâtir la ville à la hauteur des habitants* ». Tout cela en tenant compte d'enjeux primordiaux : « *soigner les territoires revient à réparer les fractures, soutenir les communs, ouvrir des espaces d'espérance. C'est une transformation douce mais radicale [...] une transformation où l'urbanisme n'est plus un outil froid d'organisation de l'espace, mais une fabrique du lien, du soin, du vivant* »

Et derrière ces concepts, un fil-rouge : la proximité, qui « *peut devenir le levier d'une urbanité régénérative, à la fois plus humaine, plus inclusive et plus durable* ». L'auteur décline l'ensemble jusqu'au concept de « *proxilience* », lorsque proximité se conjugue avec résilience. Carlos Moreno espère même une « *proximité heureuse* », dans le sens où « *elle propose une réponse systémique aux défis qui traversent nos sociétés citadines du XXI^e siècle* ».



Carlos Moreno - ©Sylvain Leurent



« Le bonheur n'est pas une abstraction : il est à portée de main ... »

Une des autres idées fortes est que « **replacer le bien-être au cœur de l'action territoriale ne relève pas de l'utopie, mais d'un choix méthodologique : organiser la ville et les services autour de la vie réelle, des rythmes humains, des besoins différenciés selon l'âge, les capacités, les temporalités ; offrir des alternatives concrètes à l'éloignement, à la précarité urbaine, au sentiment d'abandon ressenti dans de nombreux territoires.** ». Et l'auteur d'ajouter que « **le bien-être territorial n'est plus un supplément d'âme, c'est l'armature d'un nouveau pacte entre les lieux et les habitants** ». Mais à une condition, celle « *d'en faire une priorité partagée, traduite dans les politiques, vécue dans les pratiques, incarnée dans les territoires* ». Car « *il s'agit, enfin, de retracer un chemin, non pas pour revenir en arrière, mais pour aller plus loin, en profondeur, pour tisser une autre manière de vivre ensemble dans nos villes* ».

Ultime question, cette fois personnelle : **et si tout cela ne concernait pas seulement les territoires qui veulent attirer, mais également ceux qui veulent retenir ?** En

somme ceux qui passeront d'une « *logique d'attractivité à une logique d'habitabilité* », pour reprendre des propos du chercheur Olivier Bouba-Olga.

Marc Thébault
Consultant auprès des collectivités locales en Attractivité et Communication



QUALITÉ DES DONNÉES : LA BATAILLE SILENCIEUSE QUE LES COLLECTIVITÉS DOIVENT GAGNER

Alors que 77 % des collectivités engagent des projets d'IA, la majorité cite la qualité insuffisante des données comme frein principal. Dans ce contexte, les plateformes IDP (Intelligent Document Processing – Traitement Intelligent des Documents) prennent une place stratégique comme l'explique Frédéric Le Bars, directeur général adjoint d'ITESOFT.*

**source : observatoire Data Publica Baromètre 2025*

Pourquoi la qualité des données est-elle devenue un enjeu stratégique pour les collectivités ?

Frédéric Le Bars : Les collectivités s'appuient sur des dizaines de processus où la donnée issue des documents conditionne directement la qualité du service rendu : instruction du RSA, aides au logement, allocation handicap, démarches citoyennes... Une information incomplète ou imprécise peut ralentir l'instruction, générer des erreurs ou fragiliser une décision. Parallèlement, une majorité de collectivités sont freinées dans leurs projets d'IA par un manque de confiance dans la donnée extraite.

La donnée est le carburant des processus et des IA : si elle n'est pas fiable dès l'amont, ni les systèmes métier, ni les IA ne peuvent produire de résultats robustes. Hélas, trop de solutions se contentent d'extraire des données sans réellement les contrôler. Garantir une donnée documentaire fiable n'est plus un luxe, mais un prérequis pour rendre les services publics plus simples, plus rapides et plus efficaces.

« LA DONNÉE EST LE CARBURANT DES PROCESSUS ET DES IA »

En quoi le traitement intelligent des documents (IDP) aide-t-il à fiabiliser ces données ?

FLB : L'IDP consiste à reconnaître un document, en extraire les informations utiles, puis les vérifier. Si certaines solutions se limitent à l'extraction brute, d'autres — plus avancées — contrôlent la cohérence, détectent les anomalies, les fraudes et sécurisent les données avant leur injection dans les outils métier ou les modèles d'IA.

Et c'est là l'essentiel : la donnée est devenue un actif stratégique. L'extraction seule ne suffit plus, il faut la coupler à de la confiance. C'est notre vision de l'IDP. Pour les collectivités, cela signifie alimenter leurs systèmes — et leurs IA — avec une donnée de qualité, sans ressaisie manuelle ni risques d'erreurs.



Frédéric Le Bars, Directeur Général Adjoint d'ITESOFT

« L'EXTRACTION NE SUFFIT PLUS : LA DONNÉE DOIT ÊTRE CONTRÔLÉE POUR ÊTRE FIABLE »

Qu'est-ce que la solution AITECA apporte de spécifique aux collectivités ?

FLB : AITECA est notre service IDP. Il est conçu pour offrir aux collectivités la meilleure qualité de donnée, même lorsque les documents sont hétérogènes ou difficiles à exploiter comme du manuscrit ou des photos mal cadrées, sombres ou floues prises via smartphone. Il combine de façon unique l'extraction des données, les contrôles de conformité et la détection d'anomalies et de fraude, y compris celles générées par IA.

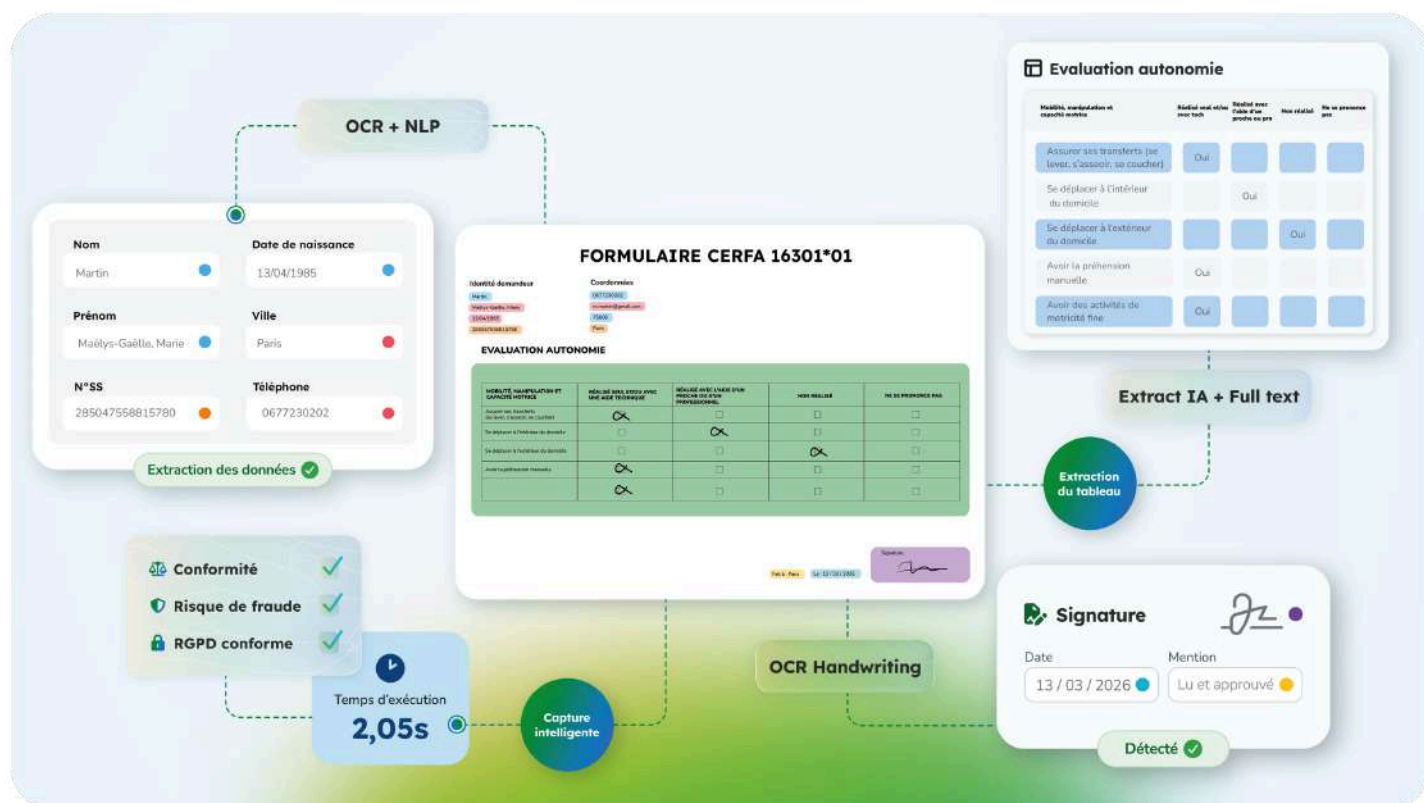
Cette maîtrise technologique s'accompagne d'un engagement humain fort. Les équipes ITESOFT, basées en France, travaillent au plus près des collectivités pour sécuriser leur projet et adapter les stratégies de traitement aux spécificités locales. Cette proximité permet d'avancer rapidement, en confiance, avec une solution souveraine qui garantit que les données sont traitées et protégées selon les standards les plus exigeants. A la clé : des données fiables pour agir juste et vite.

AITECA

- Traitement intelligent des documents avec détection des fraudes
- +100 cas d'usage prêts à l'emploi
- +100 contrôles pré packagés
- +1 milliard de documents traités / an
- Acteur français 100% souverain
- Certifié ISO 27001:2022



SCANNEZ
POUR + D'INFOS



Le service AITECA extrait et contrôle chaque donnée, sur tous types de documents. Illustration sur un formulaire Cerfa

WHATSAPP, IA, FORMATS COURTS : LES DÉPARTEMENTS SONT-ILS EN TRAIN DE DEVENIR DES MÉDIAS DE SERVICE ?

Pendant longtemps, la communication départementale a reposé sur une logique assez stable : informer sur l'action publique, valoriser les politiques menées, faire connaître les services et nourrir l'image du territoire. Ce modèle n'a pas disparu, mais il ne suffit plus. Avec WhatsApp, les notifications mobiles, les vidéos brèves, les contenus utiles et l'essor rapide de l'intelligence artificielle, les départements entrent dans une autre ère : celle d'une communication continue, embarquée dans les usages quotidiens, beaucoup plus proche du service que de la campagne.



Le mouvement est déjà visible. Le département de l'Allier a lancé l'année dernière sa chaîne WhatsApp pour diffuser en temps réel des informations pratiques, des actualités liées à ses compétences, des idées de sorties, ainsi que des sondages et des quiz. La même logique s'applique à l'information sur l'état des routes : la chaîne devient alors un point de contact utile, presque un réflexe d'usage. Ce basculement dit quelque chose de plus profond : la communication publique locale ne cherche plus seulement à être vue, elle cherche à être attendue.

La clé, le contenu utile

C'est là que le sujet devient stratégique pour les marques départementales. Dans un environnement saturé de messages, la rareté n'est plus l'information ; c'est l'attention. Une institution n'émerge plus parce qu'elle parle fort, mais parce qu'elle parle juste, au bon moment, avec un contenu immédiatement utile. Demain, la valeur d'une marque départementale se mesurera autant avec son positionnement, son identité et sa signature que par sa capacité à rendre service : prévenir, orienter, rassurer, expliquer, simplifier. La communication change alors de nature. Elle ne se contente plus d'accompagner l'action publique ; elle devient une composante de l'expérience usager.

L'accélérateur, l'intelligence artificielle

L'intelligence artificielle agit comme un accélérateur puissant de cette nouvelle communication publique. Elle aide à condenser l'information, à décliner rapidement un contenu d'un support à l'autre, à produire des formats plus courts, plus lisibles, plus adaptés aux usages mobiles. Pour les départements, l'enjeu est clair : faire circuler plus vite une information utile, sans alourdir encore les circuits de production. Mais cette promesse d'efficacité ne vaut que si elle reste sous contrôle. Car une collectivité ne parle pas comme une marque commerciale : elle engage une parole institutionnelle, attendue sur sa clarté autant que sur sa fiabilité.

« L'ENJEU POUR LES DÉPARTEMENTS : COMMENT RESTER UNE INSTITUTION CRÉDIBLE QUAND LA COMMUNICATION ADOPTE LES CODES DE L'INSTANTANÉITÉ ? »

La vraie question n'est donc pas de savoir si l'IA peut produire des messages plus vite. Elle est de savoir jusqu'où une institution accepte d'automatiser sa parole, sans affaiblir ce qui fait sa légitimité : la responsabilité, la cohérence et la confiance.

Vers des médias départementaux de services

Au fond, les départements ne sont pas des marques médias au sens classique. Ils deviennent des médias de service : des marques publiques qui se définissent autant par une identité visuelle que par la qualité, la clarté et la régularité d'une information utile. Cela suppose une ligne éditoriale plus simple, des formats plus courts, une voix plus identifiable, des canaux mieux choisis et une vigilance accrue sur la confiance. La vraie question n'est donc plus de savoir s'il faut être sur WhatsApp ou utiliser l'IA. Elle est de savoir comment rester une institution crédible quand la communication adopte les codes de l'instantanéité. Et cette si cette crédibilité est portée par la marque émettrice des messages, les départements ont encore du chemin à parcourir pour faire connaître leur outils de communication numérique, en effet 64% des française déclarent ne jamais consulter les canaux numériques départementaux comme le révélait la dernière enquête de l'institut Quorum réalisée en 2025 pour le journal des départements.

« CE QUE L'ON ATTEND DE LA COMMUNICATION DES DÉPARTEMENTS : PORTER UN RÉCIT OUI, MAIS AUSSI UNE CAPACITÉ À RENDRE SERVICE. »

I P A N E M A

Ipanema est une agence de communication indépendante fondée en 1999. Elle accompagne les entreprises, les acteurs publics et territoriaux dans la définition de leurs stratégies de marque, leur animation et leur déploiement.

Contact : Maxime Hürstel –
m.hurstel@groupe-ipanema.com



La Chronique Santé : L'importante question du Le sport comme levier d'attractivité pour les territoires

PRÉSENTÉ PAR ALEXANDRE CHÉROUX

L'installation d'un jeune soignant ne dépend pas uniquement de la qualité d'un plateau technique ou du potentiel d'un cabinet. Elle se joue aussi sur la **qualité de vie** et la capacité d'un territoire à offrir un épanouissement personnel complet. Parmi les leviers souvent sous-estimés, le **sport** s'impose comme un véritable moteur d'intégration et d'attractivité pour nos départements.

Entre pratique personnelle et ferveur locale

Pour un jeune professionnel, pouvoir poursuivre son activité physique ou découvrir de nouvelles disciplines (trail en montagne, nautisme sur nos côtes, sports collectifs) est essentiel à l'équilibre vie pro/vie perso. Mais le sport, c'est aussi l'âme d'un territoire à travers ses **clubs professionnels**.

Afin de faciliter cette immersion, **DocTripper** noue des partenariats innovants avec des clubs emblématiques comme le **CSP Limoges** (basket), le **CAB Rugby** (Brive) ou le **Stade Montois Rugby**. Ces clubs ne se contentent pas de briller sur le terrain : ils s'engagent pour la santé de leur territoire en offrant des **places de matches** voir même un logement aux soignants effectuant des remplacements localement. Ces clubs deviennent de véritables acteurs de l'attractivité santé et une porte d'entrée conviviale pour découvrir la ferveur locale tout en créant un lien durable avec la population.

« Le sport est un langage universel qui permet de transformer un simple remplacement en une véritable expérience de vie. »

Innover dès les études : l'exemple du rugby en Nouvelle-Aquitaine.

L'attractivité se construit dès la formation. Une initiative inédite illustre parfaitement cette vision : l'optionnel « **Prévention Bucco-dentaire dans le Rugby** ». Monté

en partenariat avec l'**Université de Bordeaux**, le **CAB Rugby** et **DocTripper**, ce module permet à 15 étudiants (de la 3ème à la 5ème année) de quitter les bancs de la faculté pour le terrain.

Les objectifs sont multiples :

- **Agir concrètement** : organiser des actions de prévention pour les jeunes des écoles de rugby dans des zones sous-dotées.
- **Permettre une projection professionnelle** : au-delà de l'action de santé, les étudiants visitent les services hospitaliers dans lesquels ils seront peu-être affectés en 6ème année et cabinets locaux où ils pourront effectuer leurs stages.
- **Découvrir le territoire** : chaque action est l'occasion de rencontrer les élus locaux et partagent un moment de convivialité lors d'un match.

Après avoir parcouru la **Corrèze** et la **Haute-Vienne**, ces futurs praticiens concluront leur périple à **Marcoussis** pour la finale du Tournoi National des Quartiers et Campagnes organisé par la FFR et Total Energie.

A l'image du Rugby et de la prévention bucco-dentaire en Nouvelle-Aquitaine, ce type d'action peut être étendue à tous les territoires, de nombreux sports et toutes les filières santé.

En faisant découvrir nos territoires à travers le prisme du sport, nous ne cherchons plus seulement à attirer des soignants, mais à susciter des vocations territoriales.

PROFESSIONNELLES DU PRENDRE SOIN : ELLES CHOISISSENT D'EXERCER AUTREMENT

De l'institution à l'accueil familial : elles ont décidé de changer de vie pour offrir le meilleur aux personnes âgées : du temps, de l'attention, une vraie vie partagée. Rencontre avec trois femmes engagées, portées par MonSenior.



Quand une vocation en appelle une autre

Aides-soignants, auxiliaires de vie, infirmiers : des années passées au chevet des autres, à construire une expertise précieuse. Un jour, cette même vocation les a conduits vers une nouvelle étape : devenir accueillants familiaux et ainsi aller plus loin dans l'accompagnement, en choisissant un cadre où le temps et l'attention peuvent être donnés sans compter.

Selon la mesure d'impact social de MonSenior, 71 % des candidats accompagnés vers cette activité citent le manque d'effectifs et par conséquent le bien-être insuffisant des patients comme motif principal de reconversion, 57 % dénoncent le manque de temps pour effectuer les soins, 54 % aspirent à un meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

L'accueil familial, dispositif réglementé par les Conseils Départementaux, leur offre cette possibilité ; et avec MonSenior, ces professionnels trouvent un cadre, un soutien, et une nouvelle façon d'exercer leur vocation.

Trois femmes, une même conviction

Sabah - « Une vocation, pas un métier »

Aide médico-psychologique — Accueillante familiale MonSenior à Bâgé-Dommartin (01)

Sabah a grandi auprès de sa grand-mère. Cette proximité avec l'âge et la vulnérabilité a façonné chez elle une culture du vivre-ensemble qu'elle n'a jamais abandonnée. Après des années en EHPAD puis à domicile, elle choisit l'accueil familial pour retrouver ce qui lui manquait le plus : le temps. Aujourd'hui entourée de son mari, retraité très impliqué, elle propose un quotidien rythmé avec un objectif clair : préserver l'autonomie de chacun dans un cadre chaleureux.

« C'était une évidence que de devenir accueillante familiale. Prendre soin des personnes, c'est une vocation, pas un métier. »

Virginie - « On n'est pas seul dans ce métier »

Auxiliaire de vie — Accueillante familiale MonSenior à Manziat (01)

Virginie a une solide expérience dans l'accompagnement des personnes âgées à domicile. Après des années en tant qu'auxiliaire de vie, elle a voulu franchir une étape supplémentaire : exercer à son rythme, chez elle, en créant un vrai foyer pour les personnes qu'elle accompagne. Avec MonSenior, elle a trouvé le soutien et le cadre qui correspondait exactement à ce projet de vie.

« Ce métier, c'est avant tout la bienveillance, être présent chaque jour et à l'écoute. MonSenior a été une véritable porte d'entrée vers cette nouvelle vie. On n'est pas seul dans ce métier. »

Catherine - « Apporter de la vie à la vie »

Aide-soignante diplômée — Accueillante familiale MonSenior à Marboz (01)

Initialement aide-soignante, Catherine a pris le temps de la réflexion. Entre 2019 et 2022, elle marque une pause pour réinventer sa pratique. L'accueil familial s'est imposé comme une réponse concrète à une conviction profonde : chaque personne mérite qu'on s'adapte à elle, pas l'inverse. Dynamique et créative, elle insufflé dans son quotidien une énergie communicative et propose de nombreuses activités, toujours pensées au rythme de chacun, avec beaucoup d'attention et de joie de vivre.

« Mon rêve, c'est d'accompagner chaque personne selon ses besoins et ses envies. On peut aimer découvrir de nouveaux talents en soi à tout âge. J'ai envie d'accompagner chacun vers de nouvelles facettes de ses capacités. »

Des chiffres qui confirment l'impact d'un modèle

Ces trajectoires individuelles s'inscrivent dans un mouvement de fond que les chiffres confirment. Sur l'année 2025, MonSenior a accompagné 200 candidats par mois dans un parcours d'agrément auprès des Conseils Départementaux. Ce public, cumule en moyenne plus de sept ans d'expérience dans l'aide à domicile ou le soin. Des profils aguerris qui cherchent à redonner du sens à leur engagement.

Quelques chiffres :

- 84 % se sentent plus alignés dans leur métier
- 86 % ont ressenti une amélioration de leur confiance en eux
- 74 % déclarent que le soutien de MonSenior leur a apporté la sérénité nécessaire à l'exercice quotidien de leur activité

« Un accueillant épanoui, c'est un bénéficiaire bien accompagné. Nous mettons tout en œuvre pour que chacun réussisse et s'épanouisse dans ce beau mode de vie. »

— Julie Le Flem, Directrice du pôle accueillants familiaux, MonSenior

LE CERCLE DES ÉLUS LOCAUX

DES FORMATIONS CONCRÈTES POUR DES SOLUTIONS LOCALES INNOVANTES

ORGANISME AGRÉÉ FORMATIONS DESTINÉES AUX ÉLUS LOCAUX

En ligne ou en groupe en présentiel
100% financées par votre collectivité

Budget • Finances locales • Fiscalité
Accès aux soins • Santé territoriale
Intelligence artificielle • Numérique public
Transition écologique • Sobriété énergétique
Aménagement • Attractivité territoriale
Services publics • Organisation territoriale
Prévention • Politiques publiques locales

Écrivez nous à formation@cercledeleseluslocaux.fr
pour votre étude personnalisée de votre besoin

INSCRIVEZ-VOUS À NOS 3 FORMATIONS EN LIGNE DU MOMENT

ACCÈS AUX SOINS

**Quelles actions concrètes
pour améliorer l'accès aux soins ?**

Mardi 16 juin de 9h30 à 12h

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

**Comment l'IA peut améliorer la
gestion d'une collectivité ?**

Mardi 26 mai de 9h30 à 12h

Mercredi 10 juin de 18h30 à 21h

CYBERSÉCURITÉ

**Cybersécurité et risques : Découvrez si
vos données sont sur le Dark Web ?**

Vendredi 15 mai ou 12 juin de 9h à 12h30.



Je m'inscris !
Je scanne les QR codes

SAS LE CERCLE DES ÉLUS LOCAUX

SIRET 95178218400018 - TVA Intracommunautaire FR50951782184

2 RUE JOSEPH BARA 75006 PARIS - contact@cercledeleseluslocaux.fr - cercledeleseluslocaux.fr

TRYON ET SODEXO, UN PARTENARIAT LOCAL AU SERVICE DE LA VALORISATION DES BIODÉCHETS

« Traiter les biodéchets alimentaires au plus près de là où ils sont produits, pour créer localement de l'énergie et de la valeur » : telle est la conviction portée par Sébastien Gacougnolle, co-fondateur de Tryon Environnement. Fondée il y a une dizaine d'années, l'entreprise développe des unités de méthanisation urbaine qui répondent concrètement aux enjeux des collectivités en matière d'économie circulaire et de transition énergétique.

La société Tryon s'est construite autour d'une ambition claire : proposer une alternative aux filières classiques de gestion des biodéchets, souvent longues, complexes et énergivores. À l'origine du projet, un constat partagé par ses fondateurs : alors que la réglementation impose progressivement à tous les producteurs de trier et de valoriser leurs biodéchets, les solutions de traitement restent majoritairement éloignées des zones urbaines où ces déchets sont générés.

Pour y répondre, Tryon a développé les unités Modul'O, un modèle innovant de méthanisation urbaine de proximité. Après avoir collecté les biodéchets, l'entreprise assure sur un même site leur réception, leur préparation et leur transformation en biométhane. Cette intégration complète de la chaîne de valeur permet de réduire fortement les distances de transport, d'améliorer la performance environnementale globale et de garantir une totale traçabilité.

Acteur à la fois du déchet et de l'énergie, Tryon se distingue également par l'implantation de ses unités au plus près des bassins de production. « Nos villes produisent des biodéchets alimentaires, notre logique est de les valoriser là où ils sont, plutôt que de les envoyer à des dizaines de kilomètres pour produire une énergie qui reviendra ensuite en zone urbaine », explique Sébastien Gacougnolle. Une approche qui s'inscrit pleinement dans les objectifs des plans climat-énergie territoriaux (PCAET) et des stratégies locales d'économie circulaire.

C'est ce positionnement qui a séduit Sodexo en 2019, dans le cadre du marché de restauration des collèges lancé par le Département des Yvelines. Dès l'origine du projet, Sodexo a fait le choix d'un partenariat avec Tryon pour assurer la gestion et la valorisation des biodéchets des collèges publics yvelinois.

Un pari audacieux : à l'époque, la filière locale restait encore à construire. Ce partenariat a pourtant permis de faire émerger une solution opérationnelle et pérenne, aujourd'hui pleinement fonctionnelle.



L'unité de micro-méthanisation Modul'O Yvelines, installée à Carrières-sous-Poissy, repose sur une organisation à taille humaine garantissant la continuité et la qualité du service. Les équipes de Tryon assurent à la fois la collecte avec des véhicules fonctionnant au gaz renouvelable, l'exploitation du site et le suivi opérationnel. Des outils de reporting permettent aux établissements et aux donneurs d'ordre de suivre les quantités collectées, les émissions de CO₂ évitées ou encore les indicateurs de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Le partenariat avec Sodexo illustre la capacité de Tryon à s'inscrire dans des écosystèmes territoriaux complexes, associant opérateurs de restauration, collectivités et acteurs locaux. Il a également permis à l'entreprise de consolider son modèle et d'accélérer son développement. De nouveaux sites sont aujourd'hui en construction dans plusieurs régions (Le Mans, Limoges, Rouen, Rennes), avec l'ambition de mailler progressivement l'ensemble du territoire national.

Pour les collectivités, cette démarche démontre qu'il est possible de conjuguer innovation technologique, ancrage local et performance de service. En rapprochant production de déchets, production d'énergie et usages locaux, le modèle porté par Tryon apporte une réponse concrète aux enjeux de transition écologique, tout en recréant de la valeur sur les territoires.



CONTACTS

Laëtitia LEGEARD, Directrice
des comptes stratégiques
Sodexo
Tél : 06.22.53.57.00
Mail :
laetitia.legeard@sodexo.com
www.sodexo.fr

Sébastien GACOUGNOLLE, Co-
fondateur Tryon
Tél : 06.99.08.76.63
Mail : sebastien@tryon-
environnement.com
www.tryon-environnement.com

Le Loir-et-Cher court pour sa santé

Face au défi de l'accès aux soins, le Loir-et-Cher mise sur l'audace, l'accueil et l'esprit d'équipe. À l'occasion du Marathon de Cheverny, 72 étudiants et professionnels de santé ont participé à un relais inédit organisé par l'agence d'attractivité Be LC. Une opération exemplaire qui conjugue sport, réseau et attractivité territoriale.

Le Loir-et-Cher démontre qu'en matière d'attractivité médicale, l'innovation passe aussi par des initiatives concrètes et fédératrices. Dimanche 26 avril, à l'occasion du Marathon de Cheverny, l'agence Be LC a rassemblé 72 étudiants et professionnels de santé pour participer à une grande course en relais aux couleurs du territoire.

Répartis en 18 équipes de quatre coureurs, médecins, internes, kinésithérapeutes, infirmiers, pharmaciens, étudiants en santé et professionnels hospitaliers ont couru ensemble sous une même bannière : celle d'un département mobilisé pour son avenir médical.

Bien plus qu'un simple rendez-vous sportif, cette journée a permis de favoriser les rencontres entre praticiens venus d'horizons différents. Certains se connaissaient déjà, d'autres se sont découverts au fil de la préparation ou de l'épreuve. Tous ont partagé un moment collectif hors du cadre habituel de l'hôpital, du cabinet ou de l'université.

Cette démarche s'inscrit dans une stratégie plus large portée par le Conseil départemental et son agence d'attractivité. L'objectif est clair : aller chercher les futurs professionnels de santé, leur faire découvrir le territoire, créer des liens durables et leur donner envie d'y construire leur avenir.

Dans de nombreux territoires ruraux ou semi-ruraux, la question de la désertification médicale constitue un enjeu majeur. Le Loir-et-Cher a fait le choix d'une politique offensive, fondée sur la proximité, l'accompagnement personnalisé et la valorisation du cadre de vie local.

Les résultats commencent à se faire sentir. Depuis 2023, plus d'une centaine de professionnels de santé ont été accompagnés dans leur installation sur le territoire. Des dispositifs d'accueil clés en main ont également été mis en place pour simplifier les stages, les remplacements ou les projets d'installation.

À Cheverny, l'événement s'est conclu dans une ambiance conviviale, avec la remise de récompenses aux équipes les plus rapides et la mise à l'honneur de produits locaux. Un symbole supplémentaire : ici, l'attractivité se vit autant qu'elle se raconte.

À l'heure où de nombreux départements cherchent des solutions nouvelles pour renforcer leur offre de soins, le Loir-et-Cher envoie un message clair : l'avenir médical d'un territoire se prépare dès aujourd'hui, avec méthode, énergie et esprit collectif.



ALCOME INVITE LES DÉPARTEMENTS À REPLACER LE REFLEXE DU BON GESTE AU CŒUR DE LEUR ACTION

Le mégot de cigarette reste le premier déchet sauvage que l'on retrouve dans nos espaces publics et naturels. Face à ce défi, Alcome, l'éco-organisme agréé par l'État au titre de la responsabilité élargie du producteur, défend une conviction : Alcome n'est pas uniquement une REP de nettoyage. C'est, avant tout, une REP qui a pour mission de créer le réflexe du bon geste. Et les départements ont un rôle central à jouer.

Il y a une habitude face aux mégots abandonnés sur la voie publique : nettoyer, équiper... et recommencer. Les services de propreté et les budgets s'y consacrent quotidiennement, et pourtant les mégots sont inlassablement de retour. L'étude de gisement commandée par Alcome l'atteste : on retrouve en moyenne 1,3 mégots tous les 10 mètres de voirie. Le nettoyage apparaît ainsi comme un acte curatif, nécessaire, mais clairement inefficace, car le mauvais geste, la plupart du temps inconscient, demeure.

C'est sur ce constat qu'Alcome a bâti un modèle singulier dans le paysage REP : **faire de la sensibilisation du fumeur et de la création du réflexe du bon geste le cœur de son action.** Une REP qui place la prévention et la sensibilisation avant la remédiation, et qui engage les acteurs du territoire dans une logique durable et efficace plutôt que dans un cycle sans fin de ramassage.

Le département, acteur au service de la prévention

Les conseils départementaux occupent une position clé dans cette équation. Gestionnaires de la voirie départementale (premier espace de dépôt des mégots), pilotes des Espaces Naturels Sensibles, partenaires du monde associatif : ils disposent des leviers nécessaires pour démultiplier l'impact de la sensibilisation à une échelle que les communes seules ne peuvent pas atteindre.

Via sa marque programme #MonMégotOùIlFaut, Alcome accompagne déjà municipalités et EPCI dans la mise en place d'actions concrètes : mise à disposition de dispositifs de collecte (cendriers de poche, éteignoirs, cendriers urbains), appui à des campagnes de sensibilisation adaptées aux territoires, et analyse des hotspots permettant de mesurer l'évolution réelle des comportements. Les résultats sont mesurables : une baisse du niveau de salissure de 20 à 24 % a été constatée à l'échelle nationale dans les zones suivies. Des chiffres que les collectivités peuvent valoriser auprès de leurs administrés et de leurs partenaires.

Le département peut amplifier cette dynamique à son échelle : en coordonnant les actions sur ses routes et ses espaces naturels, en relayant la démarche auprès des communes de son territoire, et en soutenant les associations partenaires d'Alcome qui agissent sur le terrain toute l'année.

Un réseau associatif au service des territoires

Alcome s'appuie en effet sur un réseau d'associations spécialisées, actives sur des environnements variés : MerTerre sur les littoraux, Mountain Riders dans les zones de montagnes, Wings of the Ocean en milieu marin, Gestes Propres à travers ses programmes pédagogiques nationaux, AREMACS lors de manifestations culturelles et sportives. Autant de relais capables d'intervenir sur les territoires départementaux avec des méthodes éprouvées, des données de terrain et une capacité de mobilisation citoyenne.

Deux rendez-vous rythment déjà ce printemps : l'opération Calanques Propres le 25 avril dernier, coordonnée par MerTerre en partenariat avec Alcome dans l'un des espaces naturels protégés les plus fréquentés de France, et le Mégothon qui aura lieu du 23 au 30 mai (lemegothon.fr), dans toute la France, et qui permet d'associer collectivités, entreprises, associations et citoyens autour d'un sujet : la réduction des mégots abandonnés. Pour un département souhaitant s'engager, ces événements constituent des points d'entrée concrets pour amener communes et partenaires associatifs vers une démarche coordonnée pérenne.

Replacer la sensibilisation au cœur de la politique territoriale

« Les collectivités qui s'engagent dans #MonMégotOùIlFaut ne financent pas que du nettoyage : elles investissent aussi dans la sensibilisation et la prévention en vue d'un changement de comportement durable. C'est une différence fondamentale, résume Jonathan Decottignies, directeur des opérations chez Alcome. Cette ambition ne s'accomplira pas par l'équipement seul ou le nettoyage. Elle suppose que les acteurs publics intègrent la sensibilisation comme un levier de politique publique à part entière, au même titre que la voirie ou la gestion des déchets.

L'objectif qu'Alcome s'est fixé, réduire la présence des mégots sur l'espace public, est un cap collectif. Les départements qui s'y associent rejoignent un modèle où la filière REP investit dans le changement durable des comportements.

Pour en savoir plus rendez-vous sur : alcome.eco





À Angers, Banksy signe un succès populaire et engagé

À la Collégiale Saint-Martin, l'exposition « Banksy Modeste Collection » a rassemblé près de 45 000 visiteurs en quinze jours. Un succès marquant, qui illustre l'ambition du Département de Maine-et-Loire en faveur d'une culture accessible, ouverte et ancrée dans les enjeux contemporains.

Il y a des expositions qui attirent. Et d'autres qui marquent. Celle consacrée à Banksy, présentée à Angers du 11 au 26 avril, appartient clairement à la seconde catégorie.

En quinze jours, 44 813 visiteurs ont franchi les portes de la Collégiale Saint-Martin pour découvrir la « Banksy Modeste Collection ». Un chiffre qui dépasse les attentes et établit un record pour cette exposition itinérante, déjà passée par plusieurs grandes villes en France et en Europe.

Au-delà de l'affluence, c'est la diversité du public qui retient l'attention. Familles, scolaires, visiteurs occasionnels ou amateurs d'art contemporain : tous se sont retrouvés autour d'une proposition artistique à la fois accessible et exigeante.

Pour Florence Dabin, cette exposition représente d'ailleurs « une très belle réussite », portée par « l'engouement assez extraordinaire du public », qu'elle considère comme « la plus belle des récompenses ».

Un artiste mondial, un regard universel

Avec plus de 250 œuvres et objets présentés, l'exposition proposait un parcours dense dans l'univers de Banksy. Pochoirs, sérigraphies, installations... autant de supports pour porter un regard critique sur le monde contemporain.

Guerre, inégalités, dérives du capitalisme ou encore manipulation de l'information : les thèmes abordés résonnent avec l'actualité. Mais ce qui frappe, c'est la manière dont l'artiste parvient à conjuguer gravité du propos et simplicité visuelle.

Le parcours était également enrichi par la présence d'œuvres de Zehra Dogan. Réalisées en détention, elles apportaient une dimension plus intime, presque brute, qui prolongeait naturellement les engagements portés par Banksy.





Une exposition pensée pour tous les publics

Gratuite et en accès libre, l'exposition a pleinement joué son rôle d'ouverture. Elle a permis à des publics parfois éloignés de la culture de franchir le seuil de la Collégiale.

Cette attention portée à l'accessibilité s'est traduite concrètement. Des visites adaptées ont été proposées, notamment pour les personnes sourdes et malentendantes, grâce à un partenariat local permettant une médiation en langue des signes.

Un détail en apparence, mais qui dit beaucoup de l'esprit du projet : faire en sorte que chacun puisse trouver sa place.

Une dynamique collective

Autre singularité de l'événement : la place donnée aux acteurs locaux. Une vingtaine d'associations ont participé à l'accueil du public, créant un lien direct avec les visiteurs.

Le principe même de la « Banksy Modeste Collection » repose sur cette logique. Structurée comme un fonds de dotation, elle permet de soutenir des projets à vocation sociale, culturelle ou humanitaire. À Angers, cette dimension a trouvé un écho particulier, renforçant le sens donné à la visite.

Quand le patrimoine se réinvente

Pour accueillir l'exposition, la Collégiale Saint-Martin a dû se transformer. La scénographie, construite autour de près de 200 palox, surprend au premier regard.

Ce choix, volontairement brut, crée un contraste fort avec l'architecture du lieu. Et c'est précisément ce dialogue entre ancien et contemporain qui fait la réussite de l'ensemble.

À l'heure où la Collégiale célèbre les vingt ans de sa réouverture, cette exposition vient rappeler qu'un site patrimonial peut aussi être un lieu d'expérimentation.

Une réussite qui dépasse l'événement

Pour le Département de Maine-et-Loire, cette exposition s'inscrit dans une dynamique plus large. L'année 2026 a été placée sous le signe de la culture, avec l'ambition de toucher un public toujours plus large. Initialement non prévue, la venue de la « Banksy Modeste Collection » s'est construite rapidement. Mais elle s'impose aujourd'hui comme l'un des temps forts de cette programmation.

Comme le souligne Florence Dabin, cette aventure culturelle « restera comme le supplément d'âme de notre année culturelle en Anjou ». Son succès tient à plusieurs facteurs : la force du propos artistique, bien sûr, mais aussi la mobilisation des équipes, des associations et des partenaires.

Au final, l'événement laisse une impression durable. Celle d'un moment partagé, accessible, et porteur de sens.





PRESIDENTIELLES 2027

LA GUERRE DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC

AURA BIEN LIEU

Il y a quelques jours, le lundi 27 avril 2026, la commission d'enquête sur la neutralité, le fonctionnement et le financement de l'audiovisuel public, dite Commission Alloncle, du nom de son rapporteur, le député ciottiste de l'Hérault, Charles Alloncle, a adopté son rapport.

A l'heure où ces lignes sont écrites, ce rapport de quelque 400 pages n'a pas été publié, ce qui sera le cas, lorsque le présent JDD le sera, puisque l'Assemblée nationale a annoncé sa publication le 4 mai.

Approuvé in extremis par 12 voix contre 10, et 8 abstentions, la question se pose de l'avenir de ce rapport très controversé. Car même ceux qui l'ont voté, comme le président de la commission d'enquête, Jérémie Patrier-Leitus, député Horizons du Calvados, ne partagent pas toutes ses conclusions.

Sans surprise, les conclusions du rapport, auxquelles ses contradicteurs reprochent d'avoir été rédigées avant les auditions des personnes entendues et sans enquête véritable, reprennent pour l'essentiel les propositions du Rassemblement National, que l'Union des Droites pour la République (UDR) d'Eric Ciotti, a rallié.

Dénonçant l'absence de neutralité de l'audiovisuel public, le coût du modèle (4 milliards d'euros par an), la lourdeur de l'organisation qui nécessite des réformes structurelles, le rapport Alloncle est articulé autour de 80 propositions visant à une refonte profonde de l'audiovisuel public se caractérisant par la suppression de chaînes, la fusion de France 2 et France 5 en une entité unique, la disparition de certaines antennes radio.



BERNARD DE FROMENT
CONSEILLER D'ÉTAT HONORAIRE
ANCIEN DÉPUTÉ ET PRÉSIDENT DU
CONSEILLER GÉNÉRAL DE LA CREUSE
AVOCAT SPÉCIALISÉ EN DROIT PUBLIC

Si le rapport d'enquête a été approuvé à une courte majorité, c'est parce que certains qui l'ont approuvé, comme naturellement aussi les abstentionnistes, ont préféré mettre sur la place publique le contenu des propositions de Charles Alloncle et de la future majorité qu'il appelle de ses vœux, plutôt que de les passer sous silence et de nourrir les fantasmes.

Il n'en reste pas moins que certains, comme le député MODEM du Finistère, Erwan Balanant, qui a préféré s'abstenir et non voter contre, annoncent déjà la rédaction d'un contre-rapport pour contester des propositions jugées "délétères".

Cette initiative fait écho à la tribune publiée dans Le Monde en février dernier par un collectif de 350 personnalités faisant part de leur malaise sur la manière dont Charles Alloncle, souvent accusé de se comporter en "procureur", avait mené les auditions.

Mais le rapport Alloncle ne constitue que l'un des éléments du débat, car la bataille fait rage également entre Delphine Ernotte et CNEWS, la première accusant la chaîne, propriété comme Europe 1, de Vincent Bolloré, d'être un média d'extrême droite, tandis que l'un de ses journalistes vedettes, Pascal Praud, estime, dans « l'heure des Pros » que Madame Ernotte a « wokisé », France Télévision. Ambiance !!!

D'autres vont encore plus loin : telle Sarah Knafo, désormais conseillère municipale du 16ème arrondissement de Paris, dont le score, supérieur à 10% au premier tour de l'élection municipale parisienne, a impressionné.

Au-delà de son coût et du fait que l'audiovisuel public ne respecterait pas ses obligations de neutralité et de pluralisme, **la députée européenne « Reconquête » considère que l'audiovisuel public découlait des besoins d'une époque, que cette époque est révolue, qu'il faut en conséquence en tirer les conclusions et le privatiser.**

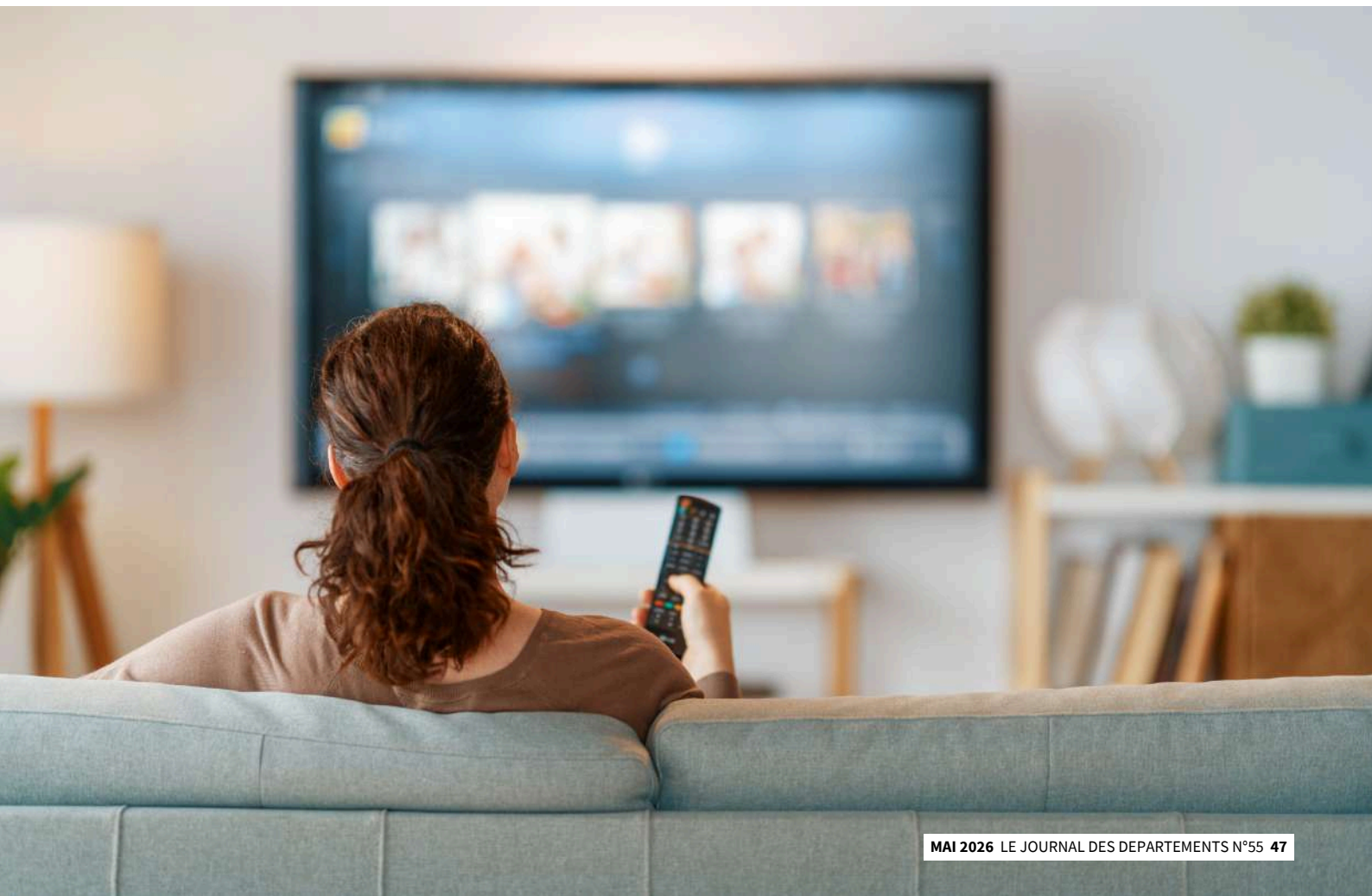
La présente tribune n'a pas pour objet de prendre parti entre les défenseurs du service public audiovisuel et ses contempteurs.

Il s'agit ici, simplement, d'indiquer que les candidats à l'élection présidentielle du printemps 2027 ne pourront pas faire l'impasse sur ce sujet, qui paraît aussi important que ceux du déficit budgétaire, de la réforme des retraites, ou de la taxe Zucman.

Ces sujets sont éminemment liés, car la France ne peut pas éternellement vivre à crédit. Surtout à un moment où se pose la question de l'effort accru qu'il convient de consentir en faveur de la défense de la France et de l'Europe.

Ainsi, dans les mois qui viennent, il est impossible que la guerre de l'audiovisuel public n'ait pas lieu.

Bernard de Froment



#LOI

#DROITELECTORAL

Les frais d'expertise comptable enfin remboursés

Jusqu'à l'intervention de cette loi, l'article L52-12 du code électoral imposait que le compte de campagne soit présenté par un membre de l'ordre des experts-comptables mais les frais liés à l'application de cet article étaient exclus dudit compte et inéligibles au remboursement forfaitaire de la part de l'État.

Désormais, ils « sont inscrits dans le compte de campagne et éligibles au remboursement forfaitaire de la part de l'État prévu à l'article L. 52-11-1 » du code électoral.

Pour autant, la CNCCFP « peut ne retenir qu'une partie de ces frais lorsqu'ils s'avèrent manifestement excessifs au regard des prestations effectivement accomplies, des pièces et des justificatifs produits ou de la nature des difficultés présentées par le compte de campagne ».

Loi n°2026-249 du 7 avril 2026 visant à permettre le remboursement des frais d'expertise comptable aux candidats

#PJL

#COLLTERR

Procédure accélérée pour le projet de loi portant simplification des normes applicables aux collectivités territoriales

Madame Françoise Gatel, ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation a déposé, le 15 avril 2026, au Sénat, un projet de loi portant simplification des normes applicables aux collectivités territoriales. Le même jour, le Gouvernement a engagé la procédure accélérée.

Ce projet, présenté comme « la première pierre de l'acte de décentralisation souhaitée par le Gouvernement », s'inscrit dans la continuité du « méga-décret » publié le 21 février 2026 qui a déjà permis l'adoption de 36 mesures de simplification du fonctionnement quotidien des collectivités locales et d'assouplissement de leur organisation. Ces simplifications auront cette fois une portée législative et concerneront « la vie des collectivités locales, leur fonctionnement, la gestion des ressources humaines, la gestion budgétaire et financière, l'environnement, l'aménagement, l'urbanisme, le patrimoine et l'éducation ».

Parmi les principales mesures proposées : la possibilité pour un membre titulaire absent, en cas d'indisponibilité des membres suppléants, de « désigner un autre membre de l'assemblée délibérante afin de le remplacer au sein des commissions de délégation de service public et des commissions d'appel d'offres », simplifier « la procédure de modification des statuts d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) en supprimant la délibération des communes membres », appliquer « dans les départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin,

les dispositions en vigueur dans les autres départements, permettant d'envoyer la convocation des conseils municipaux par voie dématérialisée », étendre « les domaines dans lesquels les assemblées délibérantes peuvent déléguer leurs compétences aux exécutifs locaux », supprimer l'obligation de publication de l'avis de vacance d'un emploi lorsqu'il s'agit d'un renouvellement du contrat d'un agent sur le même emploi, supprimer l'obligation d'information préalable de l'organe délibérant réalisée à chaque mise à disposition d'agent pour la remplacer par une information annuelle a posteriori.

Projet de loi de simplification des normes applicables aux collectivités territoriales, Texte n° 557 (2025-2026) de Mme Françoise GATEL, ministre de l'Aménagement du territoire et de la décentralisation, déposé au Sénat le 15 avril 2026

#JURISPRUDENCE

#ASSMAT

Pas de renouvellement d'agrément pour l'assistante maternelle qui n'a accueilli aucun enfant

L'article D. 421-21 du code de l'action sociale et des familles exige qu'un justificatif de l'accueil d'au moins un enfant soit produit par le titulaire d'un agrément d'assistant maternel lors de sa demande de renouvellement. Que se passe-t-il si l'assistant maternel n'a accueilli aucun enfant durant la durée de validité de son agrément ?

Le président du Département peut « opposer un refus à sa demande de délivrance de l'attestation de renouvellement d'agrément » et interdire à l'assistant maternel d'accueillir des enfants à son domicile. Pour autant, rien n'empêche l'assistant maternel de solliciter un nouvel agrément.

CAA de Lyon, 6ème chambre, 26 mars 2026, n°25LY01834

MATHILDE HAAS
AVOCAT À LA COUR
WWW.MATHILDEHAAS.FR



#JURISPRUDENCE

#URBA

La perte d'un ouvrage avant sa réception est à la charge de l'entrepreneur

« Lorsqu'un entrepreneur est chargé de la construction d'un ouvrage, la perte résultant de ce que l'ouvrage vient à être détruit ou endommagé par suite d'un cas de force majeure ou d'un cas fortuit est, en l'absence de stipulations contractuelles contraires, à la charge de l'entrepreneur si la destruction ou les dommages se produisent avant la réception de l'ouvrage ». Tel est ce qu'il faut retenir de cette décision du Conseil d'État dans laquelle une commune avait confié à une société, par un marché de travaux, la construction d'une école maternelle détruite par un incendie survenu sur le chantier avant la réception de l'ouvrage par la commune.

CE, 3 avril 2026, n°509823, aux Tables

#JURISPRUDENCE

#URBA

Transfert d'autorisation d'urbanisme : le titulaire initial comme le nouveau bénéficiaire ont qualité pour exercer une voie de recours à l'encontre du jugement annulant cette autorisation

Il s'agissait d'un banal permis de construire une maison individuelle et une piscine dont les voisins du projet ont demandé l'annulation et qui a été transféré à de nouveaux bénéficiaires. Les voisins opposaient une fin de non-recevoir en cassation tiré du transfert du permis de construire.

Le Conseil d'État juge que « dans le cas où une autorisation d'urbanisme est transférée à un nouveau bénéficiaire, tant celui-ci que son titulaire initial ont qualité pour exercer une voie de recours à l'encontre du jugement annulant cette autorisation, alors même que seul l'un d'entre eux aurait été mis en cause dans l'instance ».

Sur le fond, le tribunal administratif avait jugé que les vices relevés « n'étaient pas susceptibles de faire l'objet d'une mesure de régularisation sur le fondement de l'article L. 600-5-1 du code de l'urbanisme » dès lors que le terrain d'assiette était devenu inconstructible du fait d'une modification du PLU. Le Conseil d'État censure ce raisonnement et juge que pour « l'application de l'article L. 600-5-1 du code de l'urbanisme, la circonstance que le terrain d'assiette du projet soit devenu, à la date à laquelle le juge statue, inconstructible, du fait d'une modification des règles d'urbanisme, ne fait pas, par elle-même, obstacle à ce que tout vice entachant le bien-fondé de l'autorisation d'urbanisme puisse être régularisé, dès lors du moins qu'à cette date les règles d'urbanisme applicables ne rendent pas sa régularisation impossible ».

CE, 31 mars 2026, n°494252, au Recueil

#JURISPRUDENCE

#ACCIDENTTRAJET

Pas d'accident de trajet entre le domicile de son compagnon et son propre domicile, lieu de télétravail

Pour mémoire, un accident de trajet est imputable au service lorsqu'il se produit « sur le parcours habituel entre le lieu où s'accomplit son service et sa résidence ou son lieu de restauration et pendant la durée normale pour l'effectuer, sauf si un fait personnel du fonctionnaire ou toute autre circonstance particulière étrangère notamment aux nécessités de la vie courante est de nature à détacher l'accident du service ».

Après avoir rappelé que la notion de résidence doit « s'entendre comme sa résidence principale, sa résidence secondaire présentant un caractère de stabilité ou tout lieu où l'agent se rend de façon habituelle pour des motifs d'ordre familial », le tribunal administratif de Versailles juge qu'il « ne ressort pas des pièces du dossier que le domicile du compagnon de la requérante représentait pour cette dernière, à la date de la décision attaquée, un lieu de séjour habituel ».

Les conclusions à fin d'annulation ont ainsi été rejetées.

TA de Versailles, 20 avril 2026, n°2307760

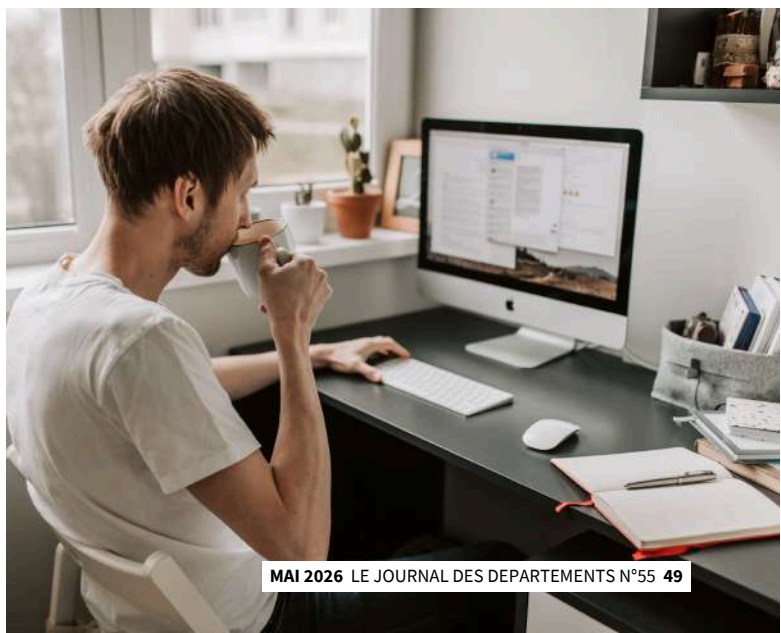
#JURISPRUDENCE

#URBA

La perte d'un ouvrage avant sa réception est à la charge de l'entrepreneur

« Lorsqu'un entrepreneur est chargé de la construction d'un ouvrage, la perte résultant de ce que l'ouvrage vient à être détruit ou endommagé par suite d'un cas de force majeure ou d'un cas fortuit est, en l'absence de stipulations contractuelles contraires, à la charge de l'entrepreneur si la destruction ou les dommages se produisent avant la réception de l'ouvrage ». Tel est ce qu'il faut retenir de cette décision du Conseil d'État dans laquelle une commune avait confié à une société, par un marché de travaux, la construction d'une école maternelle détruite par un incendie survenu sur le chantier avant la réception de l'ouvrage par la commune.

CE, 3 avril 2026, n°509823, aux Tables



#JURISPRUDENCE

#COMMANDEPUBLIQUE

Précision attendue sur la pratique des 3 devis

Le Conseil d'Etat juge que : « 2. Lorsque les dispositions applicables à un contrat de la commande publique permettent à l'acheteur public de le conclure sans publicité ni mise en concurrence préalables, la circonstance que celui-ci ait, avant de le conclure, fait le choix de procéder à une certaine forme de publicité ou d'avoir recours à une mise en concurrence, notamment en sollicitant des devis de la part de plusieurs entreprises, n'a pas par elle-même pour effet de faire relever le marché en cause des catégories de procédures pour lesquelles le code de la commande publique prévoit l'obligation de publicité et de mise en concurrence. L'application de ces procédures ne saurait en effet, dans un tel cas, que résulter de ce que l'acheteur y a expressément fait référence dans le règlement de la consultation, en indiquant s'y soumettre. »

Autrement dit : solliciter plusieurs devis ne suffit pas à soumettre le marché à une procédure pour laquelle le CCP prévoit une obligation de publicité et de mise en concurrence.

CE, 17 avril 2026, n°503412, au Lebon

#JURISPRUDENCE

#DISCIPLINAIRE

Refuser de remplacer un collègue empêché au motif que son CIA a diminué constitue un manquement au devoir d'obéissance

Rappelons-le, la fiche de poste n'est qu'indicative et l'agent doit se conformer aux ordres de son supérieur hiérarchique sauf s'ils sont illégaux.

En l'espèce, un technicien avait été désigné par son supérieur hiérarchique pour accompagner un prestataire chargé de contrôler des défibrillateurs en l'absence de l'agent habituellement missionné qui était empêché par d'autres obligations professionnelles.

En réponse à cette demande, le technicien a refusé en indiquant : *"comme suite à ta demande ci-dessous (vu mon CIA malgré un entretien professionnel plutôt satisfaisant à mon sens) je suis au regret de te répondre par la négative dans la mesure où il ne m'appartient pas d'assurer le remplacement de la personne qui s'occupe des défibrillateurs. A noter que dorénavant (et jusqu'à ce que mon problème de prime soit réglé) je me contenterai d'assurer les tâches mentionnées sur ma fiche de poste (...)"*.

La Cour administrative d'appel juge que la circonstance que l'agent n'a pas perçu la prime attendue ne lui permettait pas de s'abstenir d'exécuter l'ordre qui lui était donné « lequel n'était pas manifestement illégal et de nature à compromettre gravement un intérêt public ». Dès lors, la Cour juge que son comportement constitue un manquement à son devoir d'obéissance hiérarchique qui justifie une sanction d'exclusion temporaire de fonctions d'une durée d'un jour.

CAA de Nancy, 7 avril 2026, n°24NC00341



#JURISPRUDENCE

#INAPTITUDE

Un agent définitivement inapte qui n'a pas épuisé ses droits à être maintenu en disponibilité d'office ne doit pas être admis à la retraite

Dans cette décision, le Conseil d'Etat rappelle deux principes. Le premier est fondé sur la non-rétroactivité des décisions administratives et appliqué à l'admission à la retraite : « en l'absence de disposition législative l'y autorisant, l'administration ne peut, même lorsqu'elle est saisie d'une demande de l'intéressé en ce sens, déroger à cette règle générale et conférer un effet rétroactif à une décision d'admission à la retraite, à moins qu'il ne soit nécessaire de prendre une mesure rétroactive pour tirer les conséquences de la survenance de la limite d'âge, pour placer l'agent dans une situation régulière ou pour remédier à une illégalité ».

Le second principe concerne l'absence de caractère automatique de l'admission à la retraite en cas d'inaptitude définitive : « si un agent public reconnu définitivement inapte à l'exercice de toute fonction par la commission de réforme ne peut reprendre aucun service, l'autorité compétente n'est pas pour autant tenue de l'admettre d'office à la retraite pour invalidité dès lors qu'elle peut le maintenir en disponibilité d'office aussi longtemps qu'il n'a pas épuisé ses droits à être placé dans cette position ».

Conseil d'Etat, 7ème - 2ème chambres réunies, 3 mars 2026, n°497651

#JURISPRUDENCE

#RUPTURECO

Un REP contre une rupture conventionnelle est possible

Un délai de rétractation de 15 jours francs après la date de signature de la rupture conventionnelle est prévu si l'une des deux parties change d'avis. Après l'expiration de ce délai, il est toujours possible de demander au juge l'annulation pour excès de pouvoir de la convention.

C'est ce que juge le Conseil d'Etat en indiquant qu'« eu égard à la nature particulière des liens qui s'établissent entre une personne publique et ses agents publics, la convention de rupture signée par l'administration et un de ses agents en application de l'article 72 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 est au nombre des actes dont l'annulation pour excès de pouvoir (REP) peut être demandée au juge administratif ».

Conseil d'Etat, 7ème - 2ème chambres réunies, 10 avril 2026, n°504838

La mutuelle spécialiste de la protection santé et prévoyance
des agents publics

Mgéfi
groupe matmut

Agents publics, ce podcast est pour vous !

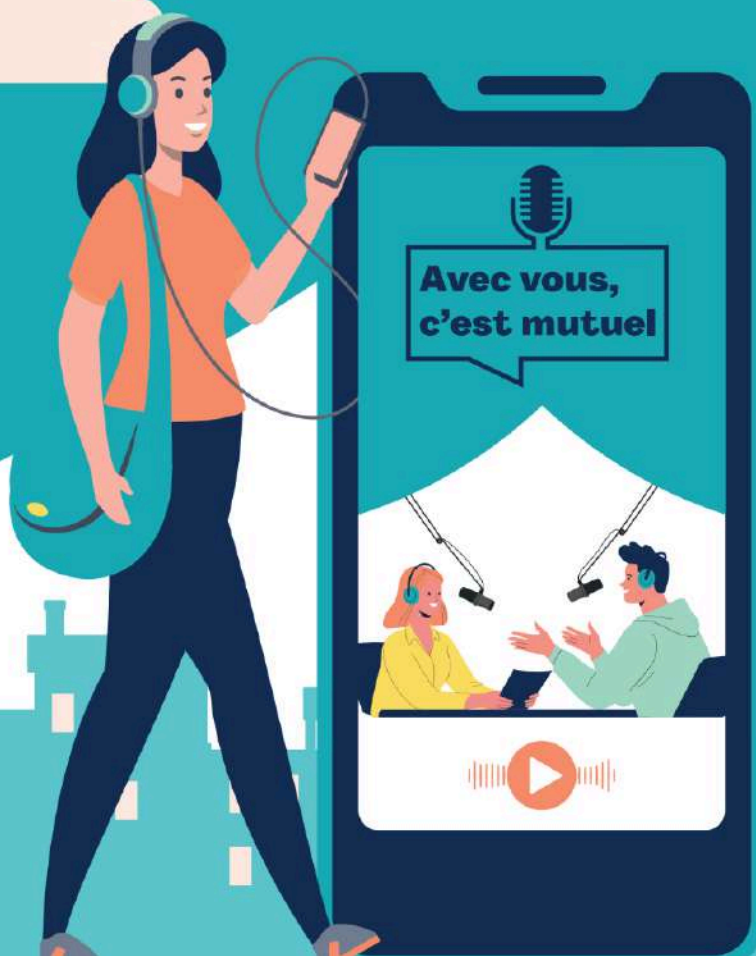
« Avec vous, c'est mutuel ! » :
des échanges inspirants et engagés sur
la prévention santé, les valeurs du sport,
le bien-être mental et la résilience.

avec Yannick Borel,
Patricia Acensi-Ferré,
Ugo Didier,
le Pr Boris Hansel
et Emmanuelle Gourtay.

Retrouvez tous les
épisodes de notre podcast
sur toutes les plateformes
d'écoute ou via ce QR Code



mgafi.fr





Cannes fait rayonner l'IA créative à l'international

En accueillant la deuxième édition du World AI Film Festival, les Alpes-Maritimes ont confirmé leur ambition de devenir un territoire de référence dans le domaine de l'intelligence artificielle appliquée à la création audiovisuelle. Pendant deux jours, Cannes a réuni artistes, réalisateurs, producteurs et spécialistes venus du monde entier autour d'une même question : comment l'IA transforme-t-elle déjà le cinéma et les nouvelles écritures visuelles ?

Pendant deux jours, Cannes a vécu au rythme des projections, des rencontres et des débats autour du cinéma de demain. Les 21 et 22 avril 2026, le Département des Alpes-Maritimes a accueilli la deuxième édition du World AI Film Festival (WAIFF), un événement qui change désormais clairement de dimension.

Organisé par le Département, La Maison de l'IA et l'Institut Europa, avec le soutien de la Ville de Cannes, le festival s'est imposé cette année comme un rendez-vous international consacré aux liens entre intelligence artificielle et création audiovisuelle.

Du Palais des Festivals au cinéma Les Arcades, en passant par l'espace Miramar et l'hôtel Marriott, professionnels du cinéma, artistes, entreprises technologiques et grand public se sont croisés autour d'une même réflexion : comment utiliser ces nouveaux outils sans perdre ce qui fait l'essence même de la création humaine ?

Un festival entre innovation et création

La présence exceptionnelle de l'actrice Gong Li a donné une portée particulière à cette édition. À ses côtés, plusieurs personnalités reconnues du monde du cinéma ont participé aux échanges et aux jurys, parmi lesquelles Agnès Jaoui, Elsa Zylberstein ou encore Claude Lelouch.

Mais le WAIFF ne s'est pas limité à une démonstration technologique. Bien au contraire. Derrière les outils d'intelligence artificielle, les discussions ont surtout porté sur la place de l'émotion, du regard artistique et du travail des auteurs.

Films générés ou assistés par IA, nouvelles méthodes de production, questions éthiques et juridiques : le festival a permis d'aborder les mutations qui traversent déjà le secteur audiovisuel.

Cette année, plusieurs milliers de films venus du monde entier ont été proposés à la sélection officielle, confirmant l'intérêt croissant des créateurs pour ces nouvelles formes d'expression.



Treize récompenses pour saluer les talents

Treize prix ont été remis au cours de cette édition afin de récompenser la diversité des projets présentés.

Le film « Costa Verde » de Léo Cannone a notamment reçu le prix du meilleur film IA. Une œuvre remarquable pour son univers visuel et sa capacité à utiliser la technologie au service du récit.

Le Prix Jeunesse a été attribué à « RendAI-vous » de Marius Doicov, tandis que « Le commencement » d'Ibraheem Diab a été salué pour sa puissance émotionnelle.

Le documentaire « Napoléon III, le prix de l'audace » de Jacques Edouard a lui aussi marqué cette édition, démontrant que l'intelligence artificielle trouve désormais sa place dans des formats très différents, du documentaire historique au court-métrage expérimental.

Parmi les temps forts du festival, beaucoup retiennent également le moment suspendu offert par une jeune violoniste de 9 ans lors d'un hommage à Claude Lelouch. Une scène simple et émouvante, qui a rappelé que derrière les innovations technologiques, l'émotion reste au cœur du cinéma.

Les Alpes-Maritimes misent sur l'IA

Pour Charles Ange Ginésy, cette deuxième édition marque une étape importante pour le territoire.

Le président du Département défend depuis plusieurs années le développement d'une intelligence artificielle accessible et utile, capable d'accompagner aussi bien les collectivités que les entreprises ou les acteurs culturels.

À travers La Maison de l'IA et des événements comme le WAiFF, les Alpes-Maritimes cherchent aujourd'hui à s'imposer comme un territoire moteur dans le domaine de l'innovation technologique appliquée aux usages concrets.



Même volonté du côté de David Lisnard, qui voit dans cette évolution une opportunité de renforcer encore le rayonnement culturel et audiovisuel de Cannes à l'international.

Un rendez-vous appelé à grandir

Avec une fréquentation en forte hausse et une participation internationale toujours plus importante, le World AI Film Festival semble désormais avoir trouvé sa place dans le paysage audiovisuel mondial.

Des délégations venues de Corée du Sud, du Japon, de Chine, du Brésil ou encore des États-Unis étaient présentes cette année à Cannes. Une dynamique que les organisateurs souhaitent encore amplifier lors de la prochaine édition prévue en 2027.

Au-delà des projections et des récompenses, le WAiFF porte surtout une idée : celle d'une intelligence artificielle pensée comme un outil au service de la création, et non comme un remplacement de l'humain.

À Cannes, où le cinéma écrit son histoire depuis des décennies, le festival donne déjà un aperçu des imaginaires qui façonneront peut-être celui de demain.



Dans l'Ain, 650 professionnels réunis pour relever le défi de l'accès aux soins



À Bourg-en-Bresse, les 2e Rencontres des Pros de Santé confirment la mobilisation du Département face aux tensions médicales et aux mutations du système de soins.

Le rendez-vous prend de l'ampleur. Jeudi 23 avril, à Ainterexpo Bourg-en-Bresse, 650 professionnels de santé ont participé à la deuxième édition des Rencontres des Pros de Santé. Un chiffre en nette progression, qui traduit à la fois l'intérêt du format et l'urgence des enjeux.

Organisée par le Département de l'Ain, en lien avec l'ensemble des acteurs du secteur — Ordres professionnels, établissements de santé, SDIS, CPAM, ARS — la journée s'est imposée comme un temps d'échange structurant pour le territoire.

Des enjeux concrets, des réponses à construire

Au cœur des discussions : l'évolution des pratiques et la pression croissante sur l'offre de soins. Trois tables rondes ont permis de poser les termes du débat : délégation d'actes, impact environnemental du soin, attractivité des métiers.

Des sujets techniques, mais directement liés au quotidien des professionnels comme des patients.

La diversité des ateliers proposés a prolongé ces échanges sur des thématiques très concrètes : santé mentale des jeunes, vieillissement, fin de vie, innovations numériques ou encore gestion des urgences. L'intervention du Dr Olivier Revol, consacrée aux nouvelles générations, a particulièrement retenu l'attention.

Un territoire confronté à une réalité tendue

Si la mobilisation est forte, c'est aussi parce que la situation l'exige. Dans l'Ain, comme dans de nombreux territoires, l'accès aux soins se fragilise : 15 % des habitants n'ont pas de médecin traitant et certaines spécialités affichent des délais d'attente particulièrement longs.

Dans le même temps, la population progresse et les professionnels vieillissent. Le renouvellement des praticiens devient un enjeu central.

Le Département en première ligne

Face à ces tensions, le Département a fait le choix d'agir. Le « Plan d'action Santé 01 » constitue aujourd'hui la colonne vertébrale de cette stratégie.

Structuré autour de quatre axes — former, accueillir, installer et innover — il prévoit des mesures concrètes : aides à l'installation, développement de l'internat, soutien aux structures de santé ou encore recours à la télémédecine.

Une intervention volontaire, qui dépasse le cadre des compétences obligatoires, mais répond à une attente forte des habitants.

Un rôle de facilitateur assumé

Au-delà des dispositifs, ces rencontres traduisent une méthode. Celle d'un Département qui se positionne comme coordinateur, capable de réunir des acteurs aux logiques différentes pour construire des réponses partagées.

La participation et la qualité des échanges observées lors de cette deuxième édition confirment l'intérêt de cette démarche. Reste désormais à prolonger cette dynamique dans la durée. Car derrière les constats, l'enjeu est clair : garantir, sur l'ensemble du territoire, un accès aux soins effectif et pérenne.



Les données des citoyens méritent les plus hauts niveaux de sécurité.

Nous accompagnons **la transformation numérique de l'action publique** en proposant les technologies les plus performantes et les plus hauts niveaux de sécurité, dans un cadre souverain et éthique pour protéger les données et lutter contre la fraude.

Avec **un ADN 100% public**, une **présence territoriale** inégalée en France, une **offre complète** alliant édition de logiciels, plateformes de services, conseil et back-office, Docaposte est le partenaire de référence de la transformation de tous les acteurs publics.

Pour en savoir plus :
contactcommercial@docaposte.fr

Docaposte, une filiale du groupe La Poste, SAS au capital de 143 100 000 € - 493 376 008 RCS CRÉTEIL - Siège social : 45/47 Boulevard Paul Vaillant Couturier 94200 Ivry-sur-Seine - Réf. : AP Secteur Public - 04/2026 - CO - Crédit photo : Adobe Stock



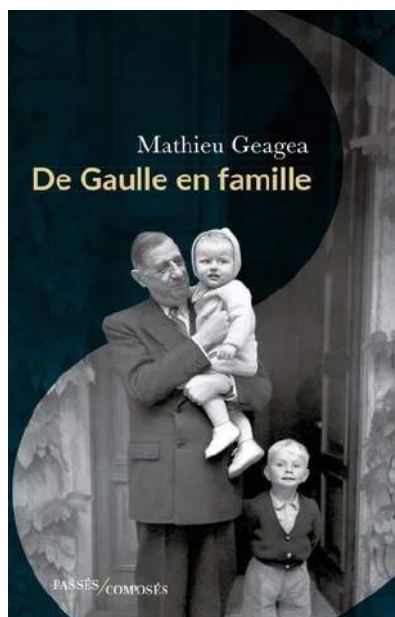
Numérique citoyen.



DOCAPOSTE

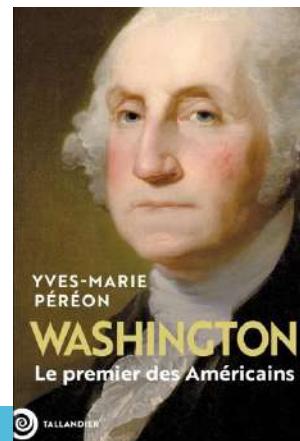


Simon Houdebert, Adjoint au maire de Vendôme en charge des finances et collaborateur de groupe au Sénat



De Gaulle en famille, par Mathieu GEAGEA

Publié il y a quelques jours, De Gaulle en famille propose une approche originale de la figure de Charles de Gaulle en se concentrant sur sa vie privée. L'historien Mathieu Geagea ne livre pas une biographie politique classique, mais explore le rôle fondamental de la famille dans la construction de l'homme d'État. L'ouvrage montre que les valeurs du général – discipline, sens du devoir, autorité – prennent racine dans son éducation familiale. L'influence de ses parents, notamment l'érudition de son père et la piété de sa mère, façonne profondément son caractère. Ses relations avec ses frères et sœur révèlent déjà une personnalité dominante. Le livre s'attarde également sur sa vie d'époux et de père. Le rôle d'Yvonne de Gaulle et l'importance de ses enfants, notamment sa fille Anne atteinte de handicap, illustrent un homme marqué par des épreuves intimes vécues dans la discrétion. Mathieu Geagea met en lumière l'implication de toute la famille durant la Seconde Guerre mondiale, entre engagement dans la Résistance et déportation. Ainsi, l'auteur montre que la sphère familiale constitue le socle du gaullisme : elle éclaire autrement ses choix politiques et humanise une figure souvent perçue comme distante.



Washington, le premier des américains, par Yves-Marie PÉREON

Publié en cette année des 250 des États-Unis, Washington : le premier des Américains est une biographie qui retrace la vie de George Washington, figure centrale de l'histoire des États-Unis. Yves-Marie Péréon y propose une analyse complète de cet homme souvent présenté comme un héros, en dévoilant aussi ses contradictions. L'ouvrage suit le parcours de Washington, depuis ses débuts modestes en Virginie jusqu'à son ascension comme commandant en chef durant la guerre d'Indépendance, puis comme premier Président des États-Unis. Il montre comment il devient progressivement une figure politique majeure, participant à la fondation de la jeune république. L'auteur insiste sur la complexité du personnage : derrière l'image officielle d'un homme froid et exemplaire se cachent des ambitions, des attachements personnels et des choix parfois ambigus. Le livre met également en lumière son rôle dans la construction d'un pouvoir républicain, fondé sur l'équilibre et le refus de la tyrannie. Enfin, Yves-Marie Péréon replace Washington dans un contexte plus large, en soulignant les tensions et les défis de la jeune nation américaine. Cette biographie permet ainsi de mieux comprendre les origines des États-Unis et les valeurs qui ont façonné leur système politique.

Amiral
Nicolas Vaujour
**LES GUERRES
DES MERS**
La Marine française au cœur
des nouveaux enjeux du monde



Les guerres des mers, par Nicolas VAUJOUR

Dans *Guerres des mers*, Nicolas Vaujour propose une analyse stratégique et historique des conflits maritimes, en montrant combien les océans sont au cœur des rivalités de puissance. L'auteur, chef d'état-major de la Marine, retrace l'évolution de la guerre navale, des grandes batailles classiques aux formes contemporaines de confrontation, marquées par la technologie, la dissuasion et la maîtrise des espaces maritimes. L'ouvrage met en évidence l'importance géopolitique des mers : routes commerciales, ressources énergétiques, câbles sous-marins et zones économiques exclusives. Dans ce contexte, les marines jouent un rôle central pour protéger les intérêts nationaux et projeter la puissance à l'échelle mondiale. L'auteur insiste aussi sur la montée des tensions dans certaines régions stratégiques, comme l'Indo-Pacifique. À travers une réflexion accessible mais rigoureuse, Nicolas Vaujour souligne les nouveaux enjeux de la conflictualité maritime : hybridation des menaces, militarisation croissante et compétition entre grandes puissances. Il montre que la mer reste un espace de liberté, mais aussi de rivalités croissantes. Ce livre offre ainsi une synthèse claire pour comprendre les défis maritimes actuels et futurs, en mettant en perspective histoire, stratégie et géopolitique.

ANTOINE MICHELLAND

**OPÉRATION
DUC DE
WINDSOR**

**LE PRINCE,
LES NAZIS
ET LES ESPIONS...**
**LES DOSSIERS SECRETS
ENFIN RÉVÉLÉS**

éditeurs du
ROCHER

**Opération Duc de Windsor,
par Antoine MICHELLAND**

Dans *Opération Duc de Windsor*, Antoine Michelland explore un épisode méconnu de la Seconde Guerre mondiale impliquant le duc de Windsor, ancien roi d'Angleterre sous le nom d'Édouard VIII. Après son abdication en 1936, ce dernier entretient des relations ambiguës avec l'Allemagne nazie, suscitant l'inquiétude du gouvernement britannique. L'ouvrage met en lumière une opération secrète orchestrée par les autorités britanniques visant à éloigner le duc de Windsor de l'Europe en guerre. Craignant qu'il ne soit manipulé par les nazis ou utilisé à des fins de propagande, Winston Churchill décide de le nommer gouverneur des Bahamas, une stratégie diplomatique autant que politique. À travers une narration vivante et documentée, l'auteur mêle faits historiques et analyse pour dévoiler les tensions politiques, les enjeux d'influence et les rivalités de pouvoir au sein de l'élite britannique. Le livre interroge également la notion de loyauté en temps de guerre et le poids des choix personnels sur le destin collectif. Accessible et captivant, cet ouvrage offre un éclairage original sur une figure controversée et sur les coulisses d'une opération méconnue, révélant les subtilités de la diplomatie en période de crise.

ÉRIC REVEL

**C'EST MOZART
QU'ON ASSASSINE !**

Les fiascos de la décennie Macron



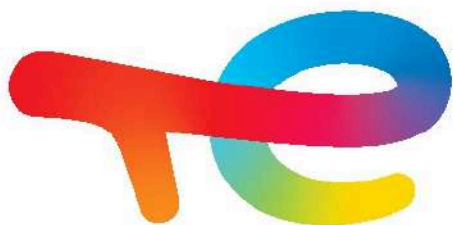
C'est Mozart qu'on assassine, par ÉRIC REVEL

Dans son dernier ouvrage, Éric Revel propose une critique du bilan des deux quinquennats d'Emmanuel Macron. L'ouvrage analyse les principaux domaines de l'action présidentielle : économie, politique intérieure, diplomatie et société. Eric Revel affirme que le mandat de Macron est marqué par des incohérences, des renoncements et une communication qui masquerait les échecs. Selon lui, la promesse d'un « nouveau monde » n'a pas été tenue, et les politiques menées auraient accentué les fractures sociales et économiques en France. Le livre revient également sur les grandes crises du quinquennat (mouvement des Gilets jaunes, gestion économique, tensions internationales), en soulignant ce que l'auteur considère comme un manque de vision et de cohérence. Revel critique notamment la stratégie du « en même temps », qu'il juge inefficace et source d'instabilité politique. Enfin, la structure originale de l'ouvrage, inspirée des œuvres de Mozart, sert de fil conducteur à une analyse globale du pouvoir macronien, présenté comme une « tragédie » politique. Ce livre propose une lecture critique du macronisme, visant à dresser un bilan sévère de dix années de présidence.



**TotalEnergies produit
de l'électricité renouvelable
partout en France*.**

Plus de 400 centrales solaires, éoliennes
et hydrauliques** permettent à TotalEnergies
de vous fournir aussi en énergie renouvelable.



TotalEnergies

L'énergie est notre avenir, économisons-la!

*Excepté en Corse. ** À fin décembre 2025.

TotalEnergies est une compagnie multi-énergies intégrée mondiale de production et de fourniture d'énergies (pétrole et biocarburants, gaz naturel, biogaz et hydrogène bas carbone, renouvelables et électricité), et qui garde le cap de sa stratégie de transition.

En savoir plus sur totalenergies.com/fr/transition-energetique

TotalEnergies SE - Capital social : 5471 001 187,50 euros - 542 051 180 RCS Nanterre. Siège social : 2 place Jean Millier - La Défense 6 - 92400 Courbevoie - France.

- Alertez
- Informez
- Favorisez la participation citoyenne



Borne tactile
Affichage légal



Application
Mobile ►



Panneau
d'information
numérique



**N°1
EN FRANCE**

Nos solutions informent
chaque jour 20 millions
de Français 

CONTACT

15 antennes pour être
proche de vous

Tél : 02 49 88 11 61

www.lumiplan.com

Inventons aujourd'hui les territoires de demain.

Découvrez les solutions Orange
pour développer, optimiser
et protéger votre territoire.

